

**Université Jean Moulin
Lyon III**

DEA

**Sciences de
l'Information et de la
Communication**

**option :
Information, organisation,
cognition**

**MEMOIRE DE
DEA**

**Travail de diplôme et
construction de l'identité
professionnelle des
bibliothécaires**

Jacqueline DESCHAMPS

Jacqueline REY
Directrice de mémoire

Juin 1997

Université Lumière
Lyon 2

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Université Jean Moulin
Lyon 3

TRAVAIL DE DIPLOME ET CONSTRUCTION DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE DES BIBLIOTHECAIRES

Jacqueline DESCHAMPS

sous la direction de
Jacqueline REY
Université Jean Moulin
Lyon 3

Résumé :

Les mémoires d'écoles professionnelles se définissent par rapport à une implication, une expérience d'un terrain, des pratiques spécifiques. C'est dans ce rapport au terrain que l'on peut essayer de repérer le lien avec l'identité professionnelle. Une étude des titres des mémoires effectués par les étudiants de l'Ecole supérieure d'information documentaire à Genève depuis sa création, montre les relations entre le travail de diplôme et la construction de l'identité professionnelle des bibliothécaires.

Descripteurs français : Bibliothécaire; Ecole professionnelle ; Identité professionnelle ; Travail de diplôme.

Abstract :

The final dissertations of professional schools are defined in relation to an implication, an experience of a field-work, specific know-how. It is in that relation to the field that we can try locating a link with professional identity. A study of the titles of memoirs written by the students of the Ecole supérieure d'information documentaire since the beginning, shows us the relations between diploma and constitution of librarian's professional identity.

English keywords : Librarian; Professional school ; Professional identity ; Memoir

"En l'an 2000, quand se sera implanté un réseau de communications interrogeable de tous les points du globe et à même d'assurer à tous un accès rapide à une partie considérable des connaissances indispensables, les informations et les bibliothécaires auront subi le sort des brontosaures"

D.A. Lewis, 1977

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	1
1. REPERES THEORIQUES	2
1.1. L'identité	2
1.1.1. Identité personnelle	4
1.1.2. Identité sociale	5
1.1.3. Rapport entre identité personnelle et identité sociale	5
1.2. L'identité professionnelle	7
1.2.1. Identité collective	7
1.2.2. Identité héritée et identité visée	9
1.2.3. Socialisation et enculturation	11
1.2.4. Socialisation professionnelle	12
1.3. Les bibliothécaires	13
1.3.1. Profession ou métier ?	13
1.3.2. Le mémoire de fin d'études	18
2. PROBLEMATIQUE	22
2.1. Questions autour de l'identité professionnelle des bibliothécaire	22
2.1.1. La question identitaire	23
2.1.2. Rôle professionnel	28
2.1.3. Formation et identité professionnelle	31
2.1.4. Mémoire de fin d'études et identité professionnelle	35
2.2. Présentation du terrain	38
2.2.1. Le paysage bibliothéconomique suisse	38
2.2.2. Les filières de formation	40
2.2.3. L'Institut d'études sociales	42
2.2.4. L'Ecole supérieure d'information documentaire	43
2.3. Questions de méthode	44
2.3.1. Les titres des mémoires	44
2.3.2. L'analyse factorielle des correspondances	46

	Pages
3. ANALYSE ET RESULTATS	
48	
3.1. Constitution des données	48
3.1.1. Variables de statut	49
3.1.2. Présentation des variables de statut	49
3.1.3. Organisation du contenu	53
3.1.4. Préparation du lexique	54
3.2. Résultats	
55	
3.2.1. Rapport des variables année/sexe	55
3.2.2. Rapport des variables année/type du travail	57
3.2.3. Rapport des variables année/canton	58
3.2.4. Rapport des variables type du travail/canton	60
3.3. Analyse factorielle des correspondances	
63	
3.3.1. Premier facteur	
67	
3.3.2. Deuxième facteur	69
3.4. Discussion	71
4. CONCLUSION	75
BIBLIOGRAPHIE	83
ANNEXES	
Annexe 1	87
Annexe 2	88
Annexe 3	89
Annexe 4	90

INTRODUCTION

Deux idées nous ont initialement guidé dans ce projet de DEA : travailler sur l'identité professionnelle des bibliothécaires et nous pencher sur ce qui constitue une partie de notre travail quotidien, les travaux de diplôme des étudiants de l'Ecole supérieure d'information documentaire à Genève.

L'identité professionnelle des bibliothécaires renvoie à une trajectoire personnelle, presque une sorte de "militantisme" pour une reconnaissance du métier, pour une affirmation du corps professionnel toujours à défendre.

Notre connaissance des travaux de diplôme est du type de celle que peut avoir un formateur et un évaluateur mais nous avons le désir d'aller un peu plus loin dans l'étude de ce type d'écrit académique, "passeport" pour la vie professionnelle.

Les mémoires d'école professionnelle se définissent par rapport à une implication, une expérience d'un terrain, des pratiques professionnelles. C'est dans ce rapport au terrain que l'on peut essayer de repérer le lien avec l'identité professionnelle. Comme le dit P. Bourdieu les mémoires sont des rites d'institution et ils touchent au coeur aussi bien des dimensions symboliques que des dimensions professionnelles : formation et évaluation ... "et je découvre que l'intérêt que l'on peut avoir à objectiver un univers dont on fait partie est un intérêt absolu" (Bourdieu, 1987 : 45).

Notre première partie visera à poser quelques repères théoriques dans lesquels s'inscrit notre travail. Dans la seconde partie nous aborderons la problématique issue de nos questionnements et dans la troisième partie nous nous centrerons sur l'analyse des mémoires à travers les titres qui leur ont été donnés par les étudiants. Une meilleure connaissance des mémoires et de leurs liens avec l'identité professionnelle des bibliothécaires est susceptible d'enrichir la réflexion sur la formation.

Il faut encore avertir notre lecteur sur l'emploi du mot bibliothécaire. Dans le contexte de la bibliothéconomie suisse ce mot est associé à documentaliste et très

souvent également à archiviste. Ainsi l'Ecole supérieure d'information documentaire qui va constituer le terrain de notre investigation délivre aux étudiants un "Diplôme en bibliothéconomie, documentation, archivistique" englobant une seule catégorie d'acteurs. Nous nous expliquerons ultérieurement sur cette option; de même lorsque nous distinguerons les bibliothécaires des documentalistes ou des archivistes en tant qu'acteurs distincts nous l'annoncerons explicitement.

1. REPERES THEORIQUES

1.1. L'identité

L'identité constitue l'un des champs importants de la recherche contemporaine en sciences sociales. Dans les années soixante déjà Erikson proclamait que l'étude de l'identité était aussi centrale à cette époque que l'avait été l'étude de la sexualité à l'époque de Freud. Cela ne nous surprend pas si l'on regarde la pléthore d'auteurs qui se sont penchés sur le sujet.

Parmi les nombreuses définitions de *l'identité* nous en avons retenu quelques unes :

- selon le **Dictionnaire Robert**, l'identité est "le caractère de ce qui est identique". Cette définition cache en fait deux acceptions que mettent en évidence divers auteurs,
- pour Labarrière dans **l'Encyclopédie philosophique universelle**, c'est le "caractère de ce qui est identique, qu'il s'agisse du rapport de continuité et de permanence qu'un être entretient avec lui-même, au travers de la variation de ses conditions d'existence et de ses états, ou de la relation qui fait que deux réalités différentes sous de multiples aspects, sont cependant semblables et même équivalentes sous tel ou tel rapport. Pour identifier un ou plusieurs êtres à d'autres, il faut bien les distinguer de tout ce qu'ils ne sont pas; et à l'inverse, pour appréhender un être singulier, il faut bien supposer son identité historique" (Labarrière, 1990:1208).
- Selon le **Grand dictionnaire de la psychologie** "c'est la caractéristique de personnes, objets réels ou représentés, événements, énoncés etc... considérés comme substituables l'un à l'autre" (1991:355).
- Pour Mucchielli (1986:5) "l'identité est un ensemble de critères de définition d'un sujet et un sentiment interne". Ce sentiment est composé de différents

sentiments : sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance organisés autour d'une volonté d'existence.

Notion à l'intersection de nombreuses disciplines, l'identité a d'abord été conceptualisée et étudiée en psychologie, principalement en psychologie sociale. L'anthropologie et la sociologie utilisent le concept d'identité culturelle mais la psychanalyse, le droit ou encore l'histoire et les sciences politiques fournissent aussi des interprétations.

Si la notion d'identité intéresse l'ensemble des sciences humaines c'est peut-être parce que l'on peut l'envisager à divers niveaux :

- au niveau de l'individu
- au niveau du groupe
- au niveau de la société.

L'identité est une notion centrale en psychologie sociale car à l'articulation du psychologique et du sociologique. Toute identité est à la fois personnelle en ce sens qu'elle est "localisée" dans une personne et sociale en ce que les processus de sa formation sont sociaux, mais on a bien deux pôles disjoints, psychologique et sociologique, qui définissent l'individu (Deschamps, 1991).

Une dualité marque de façon récurrente la réflexion sur l'identité. Il s'agit de l'opposition que l'on trouve dès le début de la pensée contemporaine en psychologie sur l'identité, c'est-à-dire l'identité personnelle et l'identité sociale (James, 1890).

1.1.1. Identité personnelle

A première vue, notion simple et même évidente, l'identité personnelle se révèle un phénomène complexe. Première constatation : chaque individu est unique de par son patrimoine génétique. Je suis moi, ici et maintenant et je resterai la même personne toute ma vie, singularité et continuité dans l'espace et le temps.

L'identité se décline en différentes composantes, l'identité pour soi et l'identité pour autrui :

- le sentiment de soi : la façon dont on se ressent
- l'image de soi : la façon dont on se voit, dont on s'imagine
- la représentation de soi : la façon dont on peut se décrire
- l'estime de soi : la façon dont on s'évalue

- le soi intime : celui que l'on est intérieurement
- le soi idéal : celui que l'on voudrait être
- le soi social : celui que l'on montre aux autres.

Nous avons là un phénomène paradoxal car l'identité désigne en même temps ce qui est unique et ce qui est semblable ou comme le dit Deschamps (1991:51) : "L'identité personnelle concerne le fait que l'individu se perçoit comme identique à lui-même, c'est-à-dire qu'il sera le même dans le temps et dans l'espace mais aussi c'est ce qui le spécifie, le singularise par rapport à autrui. L'identité personnelle c'est ce qui rend semblable à soi-même et différent des autres".

L'identité personnelle résulte d'une construction progressive dont les fondations se situent dans les toutes premières années de la vie (Wallon, 1949). En même temps qu'il est caractérisé par son identité personnelle, l'individu est aussi un agent social, intégré dans un espace social donc également porteur d'une identité collective ou sociale.

1.1.2. Identité sociale

L'identité sociale est la dimension de l'identité d'un sujet relative à sa position dans la structure sociale comme l'appartenance à l'une des catégories biopsychologiques (sexe, âge), à l'un des groupes (socio-professionnels, ethniques, nationaux etc...) à un rôle social (familial, professionnel, institutionnel, etc...) à une affiliation idéologique (Églises, partis, mouvements sociaux, etc...) (**Grand dictionnaire de la psychologie**, 1991:358).

"L'identité sociale est l'ensemble des critères qui permettent une définition sociale de l'individu ou du groupe c'est-à-dire qui permettent de le situer dans la société. C'est donc plutôt une identité attribuée" Mucchielli (1986:75).

Parmi les référents et indicateurs externes de l'identité sociale citons :

- la profession : titre, rôle, nature du travail, niveau de rémunération
- les diplômes scolaires (type, nombre d'années d'études...)
- les possessions diverses (héritage, propriétés)
- le mode de vie (loisirs, voyages...)

L'individu présente ces éléments à autrui. Ils sont des indicateurs de l'identité sociale.

1.1.3. Rapport entre identité sociale et identité personnelle

Mead (1963, trad. de 1934) a été un des premiers à poser que le Soi (la conscience de soi) n'est pas un phénomène lié uniquement à l'individualité mais résulte au contraire de l'ensemble des processus sociaux dans lesquels l'individu est inséré. Chacun perçoit son identité en adoptant le point de vue des autres et du groupe social auquel il appartient. Le sentiment d'identité est moins une donnée substantielle de l'individualité que le résultat d'un processus de socialisation (impliquant notamment le langage, le jeu, les interactions quotidiennes, l'intériorisation des modèles et des valeurs du groupe...).

Le Soi est donc constitué à la fois d'une composante "sociologique" le Moi qui ne serait qu'une intériorisation des rôles sociaux et d'une composante personnelle le Je.

L'identité sociale concerne le sentiment de similitude à autrui, l'identité personnelle concerne le sentiment de différence par rapport à autrui. Et cette distinction entre identité personnelle et identité sociale renvoie à la dualité entre individu et collectif, entre différence et similitude (Deschamps, 1991).

Le sentiment d'identité prend appui sur les identifications aux modèles proposés par les groupes sociaux auxquels le sujet appartient (sa classe, culture, nation). L'identification est réciproque si le groupe reconnaît l'individu comme un de ses membres et l'individu se reconnaît dans les modèles identificatoires et les prototypes valorisés et proposés par le groupe Erikson (1972).

La psychologie sociale expérimentale s'est penchée sur les relations entre l'identité sociale et l'affiliation groupale. On distingue les groupes d'appartenance dont le sujet fait partie et les groupes de référence au sein desquels le sujet puise ses modèles, valeurs et normes et auxquels il peut ne pas appartenir. La psychologie génétique et la psychologie sociale se sont efforcées d'approfondir le processus d'interaction entre les dimensions personnelles et sociales de l'identité.

Que ce soit dans l'optique de la sociologie, de la théorie du rôle, de la catégorisation sociale et des théories cognitivistes ou, dans des travaux interdisciplinaires à orientation ethnographique, de nombreuses recherches de terrain ont apporté des données permettant de mettre en doute l'hypothèse d'une identité unique et aujourd'hui on assiste à un consensus pour supposer que chaque individu (et chaque groupe) peut disposer successivement même simultanément de plusieurs

identités dont la matérialisation dépend du contexte historique, social et culturel où il se trouve.

Dans chacune des disciplines qui utilisent la notion d'identité on semble s'acheminer vers une approche moins substantialiste et plus dynamique, plus interactionniste, plus sociale.

Aujourd'hui la notion d'identité (et de *perte* de l'identité) éveille un écho auprès du grand public. Repris par les médias, le concept d'identité est banalisé; on le retrouve dans les discours politiques, dans des travaux plus ou moins techniques ou comme justification de divers projets, sans qu'on sache exactement si on parle toujours de la même chose.

Appartenir à une culture, une nation, un groupe implique qu'on soit reconnu comme semblable aux autres sur quelques caractéristiques jugées essentielles mais rarement explicitées.

1.2. L'identité professionnelle

1.2.1. Identité collective

S'il y a des identités collectives, c'est que les individus ont en commun une même logique d'acteur dans les positions sociales qu'ils occupent (Sainsaulieu, 1977).

Cette problématique de psychologie industrielle à ses débuts, reformulée par la théorie des relations humaines américaines, a été développée plus récemment par des recherches en psychologie et sociologie des organisations. L'entreprise en général est désignée comme un lieu privilégié d'accès à soi-même par les tensions et investissements psychologiques dont on fait l'expérience quasi obligée dans les relations avec les collègues et les chefs. Les études par enquêtes, observations et cas cliniques, tendent à soutenir l'idée d'une interférence entre les structures sociales notamment de travail et les structures psychiques individuelles.

Les travaux en sociologie des professions ont été développés dès 1929 aux USA. "Une profession émerge quand un nombre défini de personnes commence à pratiquer une technique définie fondée sur une formation spécialisée" avancent Carr-Saunders et Wilson (1933). Une profession acquiert une identité sociale forte par la professionnalisation c'est-à-dire par la maîtrise des trois points suivants :

1. la spécialisation des services permettant d'accroître la satisfaction d'une clientèle,

2. la création d'associations professionnelles qui définissent et contrôlent les règles de la conduite professionnelle encore qualifiées de codes d'éthique et de déontologie professionnelle,
3. la mise en place d'une formation spécifique fondée sur un corps systématique de théorie permettant l'acquisition d'une culture professionnelle.

Le concept d'identité professionnelle développé par Dubar (1991) met en évidence l'articulation de deux processus identitaires hétérogènes, l'identité pour soi et l'identité pour autrui qui interagissent l'un sur l'autre.

La dualité de l'identité sociale et professionnelle s'explique par le fait que chacun est identifié par autrui mais peut refuser cette identification et se définir autrement. Dans les deux cas, l'identification utilise des catégories socialement disponibles et plus ou moins légitimes à des niveaux différents: appellations officielles d'état, dénominations ethniques, régionales, professionnelles...On appelle *actes d'attribution* ceux qui visent à définir "quel type d'homme ou de femme vous êtes" c'est-à-dire l'identité pour autrui et *actes d'appartenance* ceux qui expriment "quel type d'homme ou de femme vous voulez être, c'est-à-dire l'identité pour soi. Il n'y a pas de correspondance nécessaire entre : "l'identité prédicative de soi" qui exprime l'identité singulière d'une personne déterminée avec son histoire vécue individuelle, et les identités "attribuées par autrui" qu'il s'agisse des identités numériques qui vous définissent officiellement comme être unique (état civil, codes d'identification...), ou des identités génériques qui permettent aux autres de vous classer comme membre d'un groupe, d'une catégorie, d'une classe. Et pourtant, l'identité prédicative de soi revendiquée par un individu est la condition pour que cette personne puisse être identifiée génériquement et numériquement par d'autres (Habermas, 1987). C'est en effet par et dans l'activité avec d'autres, impliquant un sens, un objectif et/ou une justification, un besoin, qu'un individu est identifié et qu'il est conduit à endosser ou à refuser les identifications qu'il reçoit des autres et des institutions.

On est ici à la rencontre de deux processus hétérogènes que certaines théories sociologiques ont tendance à réduire à un mécanisme unique :

- Le premier concerne l'attribution de l'identité par les institutions et les agents directement en interaction avec l'individu. Il ne peut s'analyser en dehors des systèmes d'action dans lequel l'individu est impliqué et résulte de rapports de force entre tous les acteurs concernés et la légitimité toujours contingente des

catégories utilisées. Le processus aboutit à ce que Goffman appelle *les identités sociales virtuelles* des individus (1975).

- Le second processus concerne l'intériorisation active, l'incorporation de l'identité par les individus eux-mêmes. Elle ne peut s'analyser en dehors des trajectoires sociales par et dans lesquelles les individus se construisent des "identités pour soi" qui ne sont rien d'autre que "l'histoire qu'ils se racontent sur ce qu'ils sont" et que Goffman appelle *les identités sociales réelles*. Lorsque les deux processus ne coïncident pas, qu'il y a désaccord entre l'identité sociale virtuelle et l'identité sociale réelle il en résulte des stratégies identitaires destinées à réduire l'écart entre les deux identités (Dubar, 1991:115).

Ainsi, les individus de chaque génération doivent reconstruire leurs identités sociales réelles à partir :

1. des identités sociales héritées de la génération précédente car notre première identité sociale nous est toujours conférée,
2. des identités virtuelles (scolaires) acquises au cours de la socialisation initiale (primaire),
3. des identités possibles (professionnelles) accessibles au cours de la socialisation secondaire.

1.2.2. Identité héritée et identité visée

Il ne faudrait pourtant pas réduire les identités sociales à des statuts d'emploi et à des niveaux de formation. Il est évident qu'avant de s'identifier personnellement à un groupe professionnel ou à un type de diplômés, un individu, dès l'enfance, hérite d'une identité de sexe, mais aussi d'une identité ethnique et d'une identité de classe sociale qui sont celles de ses parents, de l'un d'entre eux ou de ceux qui ont la charge de l'élever. De fait, la première identité éprouvée et expérimentée personnellement par le petit enfant se construit toujours dans sa relation à sa mère ou à celle qui en tient lieu, c'est pourquoi la psychanalyse demeure incontournable dans toute approche de l'identité individuelle. Cependant, c'est bien dans et par les catégorisations des autres - et notamment celles des partenaires de l'école (maîtres et copains) - que l'enfant fait l'expérience de sa première identité sociale, c'est *l'identité héritée*.

Parmi les événements les plus importants pour l'identité sociale, la sortie du système scolaire et la confrontation au monde du travail constituent un moment

essentiel de la construction d'une identité autonome, un enjeu identitaire important. Cette confrontation prend des formes sociales diverses et significatives selon les pays, les niveaux scolaires et les origines sociales, mais c'est de son issue que dépend à la fois l'identification par autrui de ses compétences, de son statut et de sa carrière possible et la construction par soi de son projet, de ses aspirations et de son identité possible. C'est de l'issue de cette première confrontation que vont dépendre les modalités de construction d'une identité professionnelle de base qui constitue non seulement une identité au travail mais aussi et surtout une projection de soi dans l'avenir, l'anticipation d'une trajectoire d'emploi et la mise en oeuvre d'une logique d'apprentissage, ou mieux, de formation.

La formation que l'adolescent choisit induit un projet d'avenir, de carrière qui suppose d'avoir déjà connaissance des éléments constitutifs de l'identité du groupe dans lequel on souhaite s'intégrer, c'est *l'identité visée*.

Cette première *identité professionnelle pour soi* a de plus en plus de chances de ne pas être définitive. Elle est régulièrement confrontée aux transformations technologiques, organisationnelles et de gestion d'emploi des entreprises et des administrations. Elle est vouée à des ajustements et des reconversions successives. Elle risque d'être d'autant plus menacée qu'elle s'est construite à partir de catégories spécialisées et étroites. Elle implique des projections à l'intérieur de filières d'avenir qui, pour certaines, n'existent pas encore et pour d'autres risquent d'être fortement modifiées. Elle est donc fortement marquée par l'incertitude alors même qu'elle accompagne théoriquement le passage de l'adolescence à la vie adulte et donc à une forme de stabilisation sociale (Dubar, 1991).

"L'identité n'est jamais donnée, elle est toujours construite et à (re)construire dans une incertitude plus ou moins grande et plus ou moins durable" (Dubar, 1991:113).

1.2.3. Socialisation et enculturation

La socialisation est le processus de production du socius, c'est-à-dire d'un individu capable de répondre à des stimuli sociaux. C'est par la socialisation que les individus apprennent un nombre important de normes sociales, de valeurs qui leur permettront d'interpréter les rôles sociaux qu'ils devront jouer dans les différentes situations sociales. C'est par la socialisation que se forme la personnalité sociale des individus. Grâce à cette personnalité, l'individu devient apte à s'insérer dans le contexte social. On peut dire que le produit de la socialisation est l'intériorisation de la culture. Pour utiliser une image, disons que la personnalité sociale de l'individu

est le reflet de la culture dont il a fait l'apprentissage à travers la socialisation (Lucchini, 1979).

Il faut distinguer la socialisation de trois autres processus très importants : *l'acculturation*, *la déculturation* et *l'enculturation*. Cette dernière correspond à "l'intégration de la personne dans la culture de sa société". Ce processus peut commencer seulement quand l'individu a acquis la capacité à réagir culturellement aux stimuli sociaux. Cela implique que la construction de la personnalité sociale soit au moins déjà amorcée afin que l'individu puisse répondre aux attentes de comportements qui lui sont adressées. L'enculturation est étroitement liée à la socialisation, elle la suit dans le temps. C'est ainsi que D. Claessens cité par R. Lucchini écrit : "L'enculturation concerne cette phase dans la construction de la personnalité qui vient après la socialisation". Il y a enculturation lorsque l'individu adapte sa personnalité sociale aux exigences de son milieu socio-culturel. On peut considérer l'enculturation comme étant un processus qui tend à corriger et à compléter certains traits de la personnalité sociale. En quelque sorte, l'enculturation est un correctif-complément de la socialisation. Cette dernière se distingue de l'enculturation car elle est un premier apprentissage socio-culturel sans lequel l'adaptation de l'individu à son milieu ne peut se faire. Elle jette les bases qui permettront la construction de ce tout appelé personne sociale . L'acculturation est l'acquisition de traits culturels étrangers à la culture de l'individu en question et souvent un processus forcé dont l'exemple classique reste la période coloniale. Il y a déculturation lorsqu'un individu se voit privé de certains traits culturels sans remplacement adéquat (Lucchini,1979 : 233)

1.2.4. Socialisation professionnelle

La formation est la période de construction de l'identité professionnelle pour soi par réaménagement de l'identité virtuelle, plus ou moins élaborée, projetée (ce que je me vois faire). Le choix d'une formation professionnelle est donc une première manifestation de l'identité professionnelle visée.

Le passage par une formation qualifiante, une formation professionnelle, induit un modèle de socialisation professionnelle conçue comme une initiation à la culture professionnelle et comme une conversion de l'individu à une nouvelle conception de soi et du monde, en fait à une nouvelle identité. La formation et les stages permettent d'opérer les ajustements entre l'image virtuelle, le stéréotype antérieur,

celui qui a plus ou moins motivé le choix et surtout faire évoluer la représentation du métier qui lors du stage devient réalité.

Hughes (1967) met en évidence trois étapes de la socialisation professionnelle par le passage par une formation professionnelle qualifiante :

- 1. Le passage à travers le miroir est l'immersion dans la culture professionnelle qui aboutit à la découverte de la réalité "désenchantée du monde professionnel : renoncement aux stéréotypes professionnels qui ont été à la base du choix et acquiescement aux valeurs de la culture professionnelle".
- 2. L'installation dans la dualité entre le modèle idéal qui caractérise la dignité de la profession, son image de marque et le modèle pratique qui concerne les tâches quotidiennes et qui n'a que peu de rapports avec le premier, il y a alors processus de projection personnelle dans une carrière future par identification aux membres d'un groupe de référence. Les filières de formation professionnelle permettent donc l'acquisition par les individus des normes, valeurs et modèles du groupe.
- 3. L'ajustement de la conception de soi, c'est-à-dire son identité en voie de constitution impliquant la prise de conscience de ses capacités physiques, mentales, personnelles, de ses goûts et dégoûts avec les chances de carrière que le professionnel peut escompter dans le futur.

Quoiqu' appliquée par Everett Hughes aux professions libérales, cette analyse de la formation comme première étape de la construction de l'identité professionnelle pour soi pourrait nous sembler t-il s'appliquer aux bibliothécaires.

Nos investigations nous amènent à penser que ce qui structure le plus le discours sur l'identité, comme les sentiments identitaires au niveau des agents sociaux, c'est bien cette dichotomie entre identité personnelle et identité sociale ou entre les aspects individuels et collectifs.

1.3. Les bibliothécaires

Les bibliothécaires ont une longue tradition d'interrogation sur leur rôle et leur identité. Cette question récurrente est toujours d'actualité puisque l'objet de colloques et de publications.

3.1. Profession ou métier ?

Le premier recensement des métiers des bibliothèques parle de métiers et non de profession. "Le métier, c'est davantage qu'une profession. Dans le métier c'est l'individu qui prime et non la structure dans laquelle il agit... L'exercice d'un métier, c'est aussi la maîtrise d'un savoir-faire et la reconnaissance d'une identité"(Kupiec, 1995).

Pour le **dictionnaire Robert** le *métier* qualifie "tout genre de travail déterminé reconnu ou toléré par la société dont on peut tirer ses moyens d'existence". il s'agit d'une activité bien définie, permanente reconnue ou tolérée et qui implique habileté, compétence, talent.

Les étymologies latines du mot métier :

- *mysterium* qui signifie mystère et par extension imagination, imaginaire,
- *ministerium* qui signifie ministère, technique,

montrent que le métier est l'interface de l'imaginaire propre à chacun et du technique propre à la culture. Il est le lieu de tensions et de conflits entre imaginaire et technique, entre principe de plaisir et principe de réalité mais aussi de leur articulation. C'est dans l'exercice du métier que le rapport entre les deux faces s'éprouveront. C'est dans l'expérience vécue et la durée que s'exercent les savoir-faire, l'habileté, la compétence, le talent et que s'exprime et s'affirme le style propre à chacun à son poste de travail.

Pour le **dictionnaire Larousse** la *profession*, du latin *professio* "déclaration" c'est "l'ensemble des personnes qui exercent le même métier". Le terme profession évoque l'image d'un corps unifié, l'idée de la corporation avec ses rites d'affiliation et de reconnaissance. C'est le groupe d'appartenance auquel on accède grâce au diplôme qui sanctionne la formation. Au cours de la formation s'acquiert la dimension technique du métier mais aussi ses règles d'exercices c'est-à-dire les règlements de la profession.

La profession est de l'ordre de la profession de foi, du discours, du représentatif, de l'identité sociale.

Le terme de profession réfère à la sociologie du travail. Si l'on se reporte au chapitre précédent on a vu qu'une profession acquiert une identité sociale forte par la maîtrise d'un certain nombre de points (Carr-Saunders et Wilson, 1933). Reste à voir si les bibliothécaires réunissent ces éléments ? Comment le corpus de connaissance des sciences de l'information et de la communication peut-il contribuer

à la constitution d'une science des bibliothèques ? Nous ne pouvons oublier que les sciences de l'information sont construites à la marge de plusieurs disciplines.

Le *bibliothécaire* dit le **dictionnaire Robert** est la personne préposée à une bibliothèque c'est-à-dire chargée d'en assurer la direction et la garde. La *bibliothèque* étant définie comme une collection de livres et le lieu où ils sont rangés.

Le bibliothécaire spécialisé, le bibliothécaire-documentaliste ou encore *Le documentaliste*, met à la disposition des demandeurs d'information ou des utilisateurs potentiels (sur demande ou de sa propre initiative) les documents, extraits de documents ou données factuelles satisfaisant leurs besoins d'information, à un coût et dans des délais raisonnables (Sutter, 1994)

Le métier peut être défini comme la mise en oeuvre de compétences évaluables dans une situation de travail. La compétence est la maîtrise de savoir-faire opérationnels mobilisant des connaissances et des comportements évaluables dans une situation de travail. Ces savoir-faire sont toujours sujets à apprentissage (Pastor, 1995).

On peut aussi définir le métier par rapport aux collections et fonder les métiers des bibliothèques sur un objet clairement identifié : la gestion d'une collection, en tant que fonds et ensemble d'accès documentaires rendus vivants par le service à des publics identifiés. Gérer, développer, animer une collection revient à mettre en oeuvre un dispositif institutionnel qui tend à donner vie à une collection constituée et renouvelée, par des services maîtrisés à l'intention d'une population, sous l'impulsion d'une autorité collective et tutélaire. Dans les métiers des bibliothèques entre donc un processus de production (constitution d'une collection, création de catalogues...) inclus dans un processus de service (accueillir et orienter des publics dans une perspective d'information) (Calenge, 1995 : 41).

La définition du métier par les bibliothécaires eux-mêmes fait appel à des "circonvolutions sémantiques" et ainsi sont évoqués les rôles de "médiateurs de l'information", "intermédiaire culturel", "interface des lecteurs et des documents"... (Bertrand, 1995:187) ou encore "messager de l'information et de la culture" (Association des Bibliothèques et Bibliothécaires suisses, 1994 : 5)."Le documentaliste est le relais, l'intermédiaire nécessaire entre les sources d'information que représente la masse variée mais croissante des documents et des utilisateurs, c'est-à-dire ceux qui ont besoin d'informations" (Leteinturier, 1996 : 7).

Le premier recensement des métiers des bibliothèques (Kupiec, 1995) décrit l'ensemble des métiers sous forme de fiches afin d'obtenir pour la première fois une photographie des métiers des bibliothèques. Ainsi 31 métiers spécifiques aux bibliothèques ont été recensés par la Direction de l'Information scientifique et technique et des bibliothèques à l'exclusion des autres catégories de personnel qui peuvent avoir à exercer leurs fonctions dans une bibliothèque (secrétaires, personnel administratif, techniciens de maintenance...).

Le développement du professionnalisme passe par l'acquisition d'un métier. Lorsqu'on parle "métier" dans les bibliothèques on peut s'attendre à ce que l'on vous dise qu'il n'y en a qu'un - bibliothécaire - car même si l'interlocuteur reconnaît des niveaux différents de compétences, il n'admet pas facilement la segmentation de la profession. Or, cette professionnalisation, cette segmentation existent déjà, ne pas la reconnaître joue à l'encontre des agents eux-mêmes. Car plusieurs de ces métiers peuvent être exercés par la même personne au cours de sa carrière, à l'intérieur de son statut (Pastor, 1995).

Le métier s'entend en dehors du cadre statutaire. Ce n'est pas l'emploi lié, dans son contenu, à la bibliothèque dans lequel il est exercé avec ses particularités, ses caractéristiques et donc plus proche de la notion de poste de travail. Les postes, bien que différents, représentent des fonctions qu'il est possible de regrouper en métiers. Le métier peut être défini comme un champ d'activités et de compétences commun à plusieurs postes, indépendamment des structures et sans référence à un statut et dans lequel l'interchangeabilité des agents est rapide. (Pastor, 1995). Différencier des métiers dans les bibliothèques c'est procéder à l'analyse des différentes activités de la bibliothèque.

Ne peut-on faire l'hypothèse que c'est précisément la variété des activités, s'élaborant sur un socle commun qui soude les métiers des bibliothèques ? Dans cette perspective, ne doit-on pas se demander si, en terme de service du public, les compétences mises en oeuvre ne sont pas équivalentes dans les bibliothèques d'étude et de recherche et dans les bibliothèques municipales recevant un large public étudiant ? (Kupiec, 1995:188).

Savoir, savoir-faire et savoir-être s'articulent pour fonder des compétences. L'objet du métier est tantôt l'information tantôt la gestion d'un équipement public. Dans le premier cas sont valorisés le traitement de l'information, l'analyse de contenu, les modalités de la communication, dans le second cas, les fonctions sociales, administratives et relationnelles des agents sont mises en évidence. Or, les bibliothécaires ne sont ni des spécialistes exclusifs des sciences de l'information, ni

de purs gestionnaires d'équipements publics ou des travailleurs sociaux (Calenge, 1995).

La plupart des compétences revendiquées par les bibliothécaires ont un équivalent chez les documentalistes. Un fonds commun se dégage entre les deux professions, sur le plan des techniques mises en oeuvre comme sur celui des préoccupations dominantes toutefois, cela n'efface pas les différences culturelles qui subsistent en France entre les deux familles et qu'accentuent leurs systèmes de formation respectifs.

Les compétences vues dans l'optique des bibliothécaires ou des documentalistes ont une terminologie différente. Alors que les documentalistes englobent dans leur définition de la compétence à la fois les savoirs, les savoir-faire et les aptitudes nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle, les bibliothécaires distinguent la compétence "ensemble de savoir-faire opérationnel validable dans une situation de travail et mobilisant des connaissances et des comportements" qui se déduit des activités exercées, et les connaissances, qui sont des "savoirs associés à la mise en oeuvre des savoir-faire" donc aux compétences, et qui sont déduites des savoir-faire. Les connaissances requises pour l'exercice de chaque métier, sont identifiées à trois niveaux : de base, appliqué, ou approfondi. (Meyriat, 1995 : 228)

Les compétences que les bibliothécaires se reconnaissent comme spécifiques présentent une différence avec celles que revendiquent les documentalistes : les premiers parlent le plus souvent de documents ou de collections, les seconds d'information... La majorité des compétences bibliothécaires ont leur équivalence chez les documentalistes dans une terminologie différente :

- connaissance des publics (et du milieu professionnel)
- identification et localisation des documents
- développement des collections
- conservation et gestion des documents
- indexation
- recherche de l'information (le seul intitulé où le mot information soit pris dans le même sens par les deux communautés).

La compétence en catalogage n'intéresse que marginalement les documentalistes, elle constitue un aspect mineur de ce qu'ils appellent organisation et mise en mémoire de l'information. De même la compétence en communication des documents est incluse, presque sous-entendu, dans leur "mise à disposition l'information". Il faut noter aussi que l'acquisition des documents, objet d'une compétence spécifique pour les bibliothécaires, est classée par les documentalistes

parmi les techniques d'approvisionnement, de nature générale : on se procure des documents comme tout autre produit ou service.

Reste une compétence que revendiquent seuls les bibliothécaires : ils l'intitulent "normalisation et gestion d'autorités".

Quant aux compétences considérées comme générales par les bibliothécaires celles qui se retrouvent dans le référentiel des documentalistes relèvent principalement du management devenu une obligation principale pour les deux communautés. Mentionnons encore la communication interne et externe, quand les uns emploient le terme "valorisation des collections et des services de leur bibliothèque, les documentalistes parlent de marketing !

Quant à l'animation, la négociation, l'auto-formation ou la coordination, pour les documentalistes ce sont des aptitudes comportementales et non des compétences techniques (Meyriat, 1995).

Si l'on veut donc définir le métier de bibliothécaire - terme générique pour ne pas parler de métiers des bibliothèques - on peut dire qu'il est fondé sur un ensemble de compétences techniques et un projet culturel.

1.3.2. Le mémoire de fin d'études

La plupart du temps l'usage du terme "mémoire" suffit pour désigner un type de production clairement identifié et une exigence institutionnelle associée à la délivrance d'un diplôme ce qui lui confère une connotation normative et évaluative. Pourtant, si les mémoires ont une fonction de formation et d'évaluation à la manière des exercices scolaires, ils ne se limitent pas à cette fonction.

L'étymologie suggère qu'ils méritent d'être conservés et consultés puisque ce mot vient du latin "memoria" et qu'il a désigné pendant longtemps un écrit conçu "pour que mémoire en soit gardée". Si effectivement les mémoires méritent d'être gardés et consultés c'est parce qu'ils participent à une entreprise de connaissance et d'action qui déborde le cadre pédagogique dans lequel ils ont été produits (Guigue-Durning, 1995 : 23)

Qu'est-ce qu'un mémoire ?

M. Guigue-Durning nous propose une définition du *mémoire*. C'est un document qui correspond aux caractéristiques suivantes : c'est un écrit :

- pédagogique destiné à être noté dans le cadre d'un examen donnant lieu à une soutenance orale,

- public c'est-à-dire disponible en bibliothèque ou, à tout le moins aux archives pendant plusieurs années,
- proposant l'exposé d'un savoir rigoureusement construit et argumenté, supposant la mobilisation explicite de sources diverses, d'une part des sources appartenant au patrimoine culturel et/ou scientifique, d'autre part des sources constituées soit à partir de l'expérience de l'auteur, soit sur le mode des corpus de recherche scientifiques,
- présentant un tout cohérent, se suffisant à lui-même et lisible indépendamment du contexte de sa production,
- destiné à des lecteurs divers (extérieurs au processus de formation) professionnels de terrains, décideurs, chercheurs... c'est-à-dire participant à plusieurs cadres d'énonciation très différenciés,
- comprenant au moins plusieurs dizaines de pages (sans compter les notes, la bibliographie, les annexes).

Un mémoire n'est pas une fin en soi mais il est un indice significatif et tangible du processus de formation. C'est un exercice, une épreuve, un travail demandé pour développer un processus d'apprentissage mais qui en réalité ne concerne pas seulement l'auteur et les formateurs mais implique un nombre plus grand de personnes en prise directe avec le terrain. Un mémoire est une tâche de longue haleine qui requiert compétence et persévérance. Un devoir consiste à exercer, un mémoire consiste à produire.

Le mémoire est en lien avec l'apprentissage par la pratique puisqu'il s'agit de s'entraîner à penser et argumenter en écrivant, par opposition à un apprentissage verbal qui consisterait à enregistrer et mémoriser des mots. En s'affrontant aux difficultés et aux exemples types de sa discipline l'étudiant "découvre un moyen de voir le problème comme un problème qu'il a déjà rencontré". Les étudiants acquièrent cette faculté de reconnaître des ressemblances "en résolvant des problèmes que ce soit avec crayon et papier, ou en travaillant dans un laboratoire bien conçu. Au cours de leur formation, ils se voient présenter un grand nombre de ces exercices", c'est aussi par une pratique répétée et assidue que se développe la capacité à résoudre des problèmes abstraits (Kuhn, 1990 : 406-408).

La production d'un mémoire dans un cursus de formation est une activité d'apprentissage qui constitue à la fois une activité scolaire et une activité professionnelle en grandeur réelle. D'un côté elle est soutenue et accompagnée par

des interventions théoriques, des échanges en groupe et la présence d'un directeur de mémoire et sanctionnée par un diplôme; de l'autre, elle est connue des collègues, souvent elle est attendue, parfois même elle a fait l'objet d'une commande, l'organisme employeur s'attendant à bénéficier des résultats de l'étude et parfois d'un professionnel susceptible d'en mener d'autres à bien par la suite (Guigue-Durning 1995 : 33).

Les auteurs de mémoire ne sont pas ou plus tout à fait des étudiants selon l'acception de ce terme défini par Bourdieu "pour l'étudiant faire, ce n'est jamais que se faire. Seul l'emportement rhétorique peut conduire à oublier ce qui fait la définition même du rôle d'étudiant : étudier ce n'est pas créer mais se créer, ce n'est pas créer une culture nouvelle, c'est se créer, dans le meilleur des cas, comme créateur de culture ou, dans la majorité des cas, comme utilisateur ou transmetteur averti d'une culture créée par d'autres" (Bourdieu, Passeron 1985 : 84).

La réalisation d'un mémoire implique une démarche pédagogique individualisée soutenue par le tandem étudiant/directeur de mémoire. La guidance méthodologique et scientifique s'effectue dans le cadre d'une relation duelle souvent très forte qui tient lieu à la fois de la maïeutique et du compagnonnage. C'est en quelque sorte un parcours initiatique qui aboutit à la réalisation du chef-d'oeuvre. Car au-delà du souci d'être lu et compris perce une préoccupation esthétique qui rappelle le chef-d'oeuvre de l'artisan du Moyen-Age. Pour communiquer des échantillons des matériaux sur lesquels ils ont travaillé, ou pour montrer leurs réalisations certains étudiants n'hésitent pas à élargir leur espace avec des feuilles pliées en accordéon, à joindre des cartes ou encore des photographies.

Les mémoires effectués dans le cadre des formations professionnelles initiales concernent plutôt une analyse des pratiques et à leur fonction de formation et d'évaluation s'ajoute, parfois, le souhait d'une diffusion et d'un retentissement dans le milieu professionnel l'écrit jouant alors le rôle d'agent du changement. Les étudiants peuvent généralement accéder facilement aux mémoires effectués les années antérieures, ils peuvent donc en déduire que leurs propres écrits seront à leur tour lus et consultés. Une autre finalité non négligeable vise la diffusion d'outils intellectuels et l'articulation entre la théorie et la pratique caractérise la formation professionnelle. Un mémoire ouvre sur le monde des spécialistes, d'un savoir, d'une technique, celui du terrain et de ses acteurs.

L'évaluation d'un mémoire ne s'appuie pas seulement sur une lecture individualisée, comme dans un examen. La soutenance réunit différents lecteurs en un jury c'est-à-dire un collectif devant lequel l'auteur aura à présenter et défendre son travail selon un certain rituel. L'auteur s'adresse à des destinataires qui seront ses partenaires, souvent ses supérieurs dans le champ d'exercice de son activité. La pluralité des destinataires, de leurs statuts et donc des lectures, implique l'ouverture du processus pédagogique et son articulation sur l'extérieur : le terrain de l'activité professionnelle. Il ne faut pas négliger la dynamique qui est ainsi créée. Le terrain est en quelque sorte toujours extérieur au cadre pédagogique : le savoir n'y est pas médiatisé par un professionnel de la transmission qu'est l'enseignant, il y est en situation, traversé d'interactions multiples et complexes, et les règles sont celles de l'efficacité et de la rentabilité de l'univers du travail. En tant que lieu de stage, le terrain reste articulé à la formation, il en est une espèce d'excroissance.

2. PROBLEMATIQUE

2.1. Questions autour de l'identité professionnelle des bibliothécaires

Il est courant d'entendre dire que la profession de bibliothécaire est en pleine mutation et qu'elle se reconnaît de moins en moins dans la définition que l'on donne du métier. On a parlé de "l'inexorable évolution du métier" (Morris, 1991) ou encore du "bibliothécaire à la croisée des chemins", devant faire des choix pour son avenir (Savard, 1992). M. Line prévoit même une transformation de la profession. "Le type de personnel recruté par les bibliothèques soumises aux lois du marché de l'an 2000 ne ressemblera guère au corps des bibliothécaires d'autrefois. La définition des postes offerts en bibliothèque reposera beaucoup moins sur l'érudition et un savoir-faire professionnel traditionnel. Les bibliothèques traditionnelles seront tenues de fonctionner avec autant d'efficacité que si leur survie économique en dépendait, ce qui risque d'ailleurs d'être le cas; la concurrence les opposera au secteur privé et les unes aux autres. Elles maîtrisent déjà l'automatisation mais il leur faudra étendre leurs compétences à la prospection du marché, à l'évaluation des coûts, à la répartition des ressources, aux relations publiques... Elles auront par-dessus tout besoin d'acquérir les aptitudes et les techniques du management et de l'esprit d'entreprise..." (Line, 1992).

Trouver son identité professionnelle dans ces conditions relève de la gageure et actuellement il faut bien souvent encore se révéler à la fois comme érudit et technicien, animateur et gestionnaire, diffuseur et conservateur.

L'exercice du métier permet pourtant d'actualiser sous une forme "moderne" parce que liée à l'innovation technologique les mythes fondateurs de la profession à savoir aider et surtout guider le public dans l'accès à la culture (Seibel, 1992).

2.1.1. La question identitaire

L'image populaire du métier est assez décevante, l'image du lecteur n'étant pas forcément plus réjouissante.

Les bibliothécaires luttent encore pour chasser une image bien ancrée dans la représentation populaire : "Les clichés ont la vie dure et celui qui poursuit la profession de bibliothécaire mérite qu'on lui fasse un sort, une bonne fois pour toutes : les bibliothèques d'aujourd'hui n'ont plus rien des nids à poussière de la tradition. Dans ces lieux spacieux et modernes, nulle toile d'araignée ! L'arrivée de l'informatique et le développement de nouveaux supports ont amené avec eux la création de réels centres d'information au service d'un public large et universel..." (Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses, 1994:5).

Cette image semble avoir changé pourtant. "Il était regrettable de voir se répéter les clichés dépeignant des bonshommes chauves ou de vieilles filles acariâtres à chignons et lunettes installés dans de poussiéreuses bibliothèques vides et sinistres, sortis tout droit du XIXe siècle... Douze ans plus tard, l'image semble avoir changé, même s'il existe encore des clichés éculés, de terribles caricatures, des critiques voilées derrière la fiction (pas toujours d'ailleurs, dénuées de fondement...)" (Chaintreau, Lemaître, 1990 : 14).

Le documentaliste n'est pas mieux loti : "le stéréotype du documentaliste introverti, replié dans un univers protégé a-t-il nettement évolué vers une image efficace et dynamique ? Peut-on observer des changements culturels dans ces mentalités ? L'évolution technologique et socio-économique contribue-t-elle à faire évoluer l'image de marque du métier ?" (Perrenou-Soenen, 1984 : 4).

"Pendant des décennies l'identité des bibliothécaires s'est construite autour de techniques, d'outils et de méthodes, de façon très empirique, pragmatique or une profession ne peut pas durablement se définir autour de critères aussi fragiles, à la merci de la moindre évolution technologique ou économique. Une profession, avant d'être la mise en oeuvre de moyens, c'est la réponse à des besoins. Au fond, les moyens importent peu, du moment que le besoin est satisfait. Dès lors, la technique

documentaire ne doit pas apparaître dans notre discours, elle doit rester purement interne" (Bernat, 1995:275).

L'émergence de la profession de bibliothécaire au XXe siècle est liée à la capacité du groupe à se rassembler pour promouvoir des normes explicites qui lui permettent de fonder son autonomie sur des bases stables, une fois ces normes reconnues au sein de la profession comme à l'extérieur. Le travail d'autonomisation s'effectue d'une part par l'imposition d'un nouveau système de valeurs professionnelles, d'autre part, par l'élaboration de règles. Celles-ci ont trait à l'identification des documents; elles permettent d'en ordonner les contenus (catalogues, classifications) et d'en faciliter l'accès (bibliographie) ou encore réglementent les modalités de la fréquentation du public (accès libre ...).

La constitution d'un ensemble de techniques de médiation de la référence a permis à la profession de définir sa spécificité en se démarquant du bénévolat militant comme des producteurs intellectuels et ce, en s'appuyant sur une division accrue du travail scientifique (production/méthode).

La profession a cherché à imposer cette spécificité comme constitutive de son identité en stabilisant dans un ensemble de techniques une expérience pratique d'exercice de la médiation acquise sur le terrain et en faisant valoir une compétence culturelle générale, définie par la détention conjointe d'un ensemble de connaissances et de méthodes intellectuelles d'appropriation de contenus (analyse, synthèse, logique...) (Seibel, 1992)

Le congrès de l'Association des Bibliothécaires français en 1994 à Vichy portait comme titre : "Le métier de bibliothécaire" et l'une des premières questions posées a été : "Y a-t-il un substrat commun à la profession ?"

Le métier de bibliothécaire se fonde sur un ensemble cohérent de connaissances et de compétences spécifiques. Noyau dur du savoir du bibliothécaire valable quelque soit le niveau et l'établissement d'exercice et applicable aux professionnels d'aujourd'hui comme à ceux de demain : connaissance du livre, bibliothéconomie, notion de service public, enseignement de base commun. "L'enjeu n'est pas, en réalité l'identité professionnelle du bibliothécaire, mais bien l'avenir des bibliothèques elles-mêmes" (Girard, 1994: 67).

La reconnaissance juridique d'une compétence intellectuelle certifiée scolairement est à l'origine d'une représentation intellectuelle de soi qui génère l'identité personnelle et professionnelle. Cela a comme corollaire une hiérarchisation effective, bien qu'implicite, des tâches selon l'autonomie de liberté intellectuelle qu'elles tolèrent et les modes de fonctionnement cognitifs qu'elles engagent. Aussi

constate-t-on un certain désenchantement lorsque le poste ne tient pas les espérances du titre (Seibel, 1992 : 596).

L'identité professionnelle est liée à la façon dont les acteurs construisent les représentations de leur place dans la division du travail et parviennent à faire correspondre ces représentations à une place effective. La différenciation des modèles culturels d'entrée dans la profession et la socialisation antérieure, les phénomènes ayant trait à la relation emploi/formation, notamment les modes de recrutement, contribuent, comme les processus de formation des ambitions professionnelles que sont les mécanismes d'insatisfaction et de décalage, à forger des identités différenciées. On comprend dès lors pourquoi, parallèlement à l'édition de statuts, la réglementation de modes diversifiés de recrutement, basés sur des critères de sélection distincts (concours ou diplôme, reconnaissance inégale à l'embauche de la formation professionnelle), a pu générer des identités professionnelles différentes chez les nouvelles générations qui s'orientèrent en nombre vers le métier de bibliothécaire à partir des années soixante (Seibel, 1992 : 594).

Une approche globale de l'objet commun des métiers des bibliothèques n'est pas sans influencer la conception de la formation des agents appelés à exercer leurs compétences dans ces bibliothèques. Elle n'est pas sans conséquence non plus sur l'identité professionnelle qu'elle peut induire. Si les professionnels des bibliothèques ressentent souvent un malaise quant à la reconnaissance de leur métier, notamment vis-à-vis des universitaires, c'est peut-être en partie parce que l'objet de ce métier n'est pas reconnu comme *science* dans le cadre des sciences humaines et sociales notamment B. Calenge (1995) se demande si l'on ne se trompe-t-on pas de bataille lorsqu'on essaye de situer la bibliothéconomie dans un champ universitaire de ce type ? La bibliothéconomie n'est pas que savoirs et recherches de savoirs, elle est acte opératoire, savoir-faire, technique. Peut-être la formation adéquate se rapprocherait-elle davantage par exemple de celle des professions médicales où là aussi les compétences mises en oeuvre ne relèvent pas strictement des sciences "pures" ni de techniques éprouvées et infaillibles. Toutes deux sont des "arts" au sens humaniste du terme, qui manipulent des outils de plus en plus complexes dans une approximation toujours réajustée. Ce sont métiers de processus avec signaux d'alarme, diagnostics, choix. D'où la nécessité d'analyser la fonction enseignante non seulement à partir d'enseignants-chercheurs mais aussi d'enseignants-praticiens, avec alternance entre enseignements et pratique

professionnelle, pour donner aux professionnels des bibliothèques la certitude intime de l'objet de leur compétence.

La question de la spécialisation disciplinaire revient de manière récurrente. La spécialisation disciplinaire, qui peut s'entendre à des niveaux d'approfondissement différents, apparaît comme garante de la qualité des réponses aux questions posées, de la pertinence des recherches entreprises et de la sélection adéquate des documents.

Dans sa définition de la compétence professionnelle B. Seibel (1988) montre que la majorité des professionnels subordonne la compétence spécifique à la compétence culturelle : 66% revendiquent comme base scientifique une culture générale, tandis qu'une petite fraction (16%) met l'accent sur la maîtrise de connaissances spécialisées. Enfin, 30% définissent leur compétence par la maîtrise de savoirs techniques.

Les remarques et les questions qui précèdent laissent penser que l'identité du monde des bibliothèques serait renforcé par le recentrage sur des activités propres et spécifiques. L'une des possibilités proposée notamment par B. Calenge serait dans un plus fort regroupement des lieux de formation. Sans rechercher une centralisation excessive, ne serait-il pas profitable à tous d'assurer des formations croisées, pour tous les personnels et métiers, fondées sur des niveaux de compétence à acquérir ou à développer ? (Calenge, 1995)

La profession de bibliothécaire associée à archiviste, est souvent opposée à celle de documentaliste en prêtant un plus grand dynamisme à cette dernière.

Le documentaliste idéal se peint en opposition au bibliothécaire-archiviste. Alors que la documentation est un secteur vivant, stimulant où le documentaliste est actif, dynamique, tonique, ouvert, bibliothécaires et archivistes sont statiques, immobiles et sédentaires, ils sont les gestionnaires de fonds morts, poussiéreux. Le documentaliste vit dans le présent, l'actualité, l'immédiat, l'anticipation alors que les bibliothécaires-archivistes ont "le temps devant eux" parce qu'ils sont dans le passé. Alors que les documentalistes sont en relation de communication, à l'écoute, les bibliothécaires-archivistes attendent "que le client vienne", ne s'occupent pas de leurs lecteurs et communiquent avec réticence. Enfin, le documentaliste, parce qu'il gère l'information élimine facilement à l'inverse des bibliothécaires-archivistes qui sont plus liés à la gestion des ouvrages, des fonds que sur la recherche.

Les documentalistes ont parfaitement assimilé les stéréotypes des bibliothécaires et les reproduisent d'autant plus volontiers qu'ils leur permettent de mieux exprimer

leurs différences, leurs spécificités, en opposition avec celles des bibliothécaires (Leteinturier, 1996)

A travers cet idéal du documentaliste on constate une survalorisation des caractéristiques propres à la documentation. Elle intervient dans une logique de confrontation et de recherche de la distinction d'avec les métiers proches et originels, distinction d'autant plus désirée que les images sociales des deux activités sont largement superposées, la documentation se trouvant alors "hériter" des stéréotypes négatifs des bibliothécaires-archivistes (Leteinturier, 1996 : 185).

Le documentaliste est automatiquement assimilé au bibliothécaire-archiviste avec son cortège de poussière, classement, paperasse, rangement.

Certains pensent que l'entrée des documentalistes dans les établissements scolaires (CDI) devra permettre de modifier cette image, en particulier auprès des jeunes et de la revaloriser. Certains notent aussi que le fait que ce soit un métier essentiellement féminin contribue à sa dévalorisation dans l'opinion. Problème de communication de la profession elle-même, il y a peu d'information sur le métier, il ne fait pas suffisamment sa propre promotion.

Dans la logique archiviste-bibliothécaire, le fait que le matériau dominant soit le papier provoque une assimilation plutôt dévalorisante. C'est le poids de l'image archiviste-bibliothécaire et on a assimilé le documentaliste à ces deux professions. Le public n'a aucune image des documentalistes car ce n'est pas un métier public au contraire du bibliothécaire (Leteinturier, 1996).

Selon Roger Chartier dans la préface de l'ouvrage de Chaintreau et Lemaître l'image sociale est dévalorisée : "A sa manière légère et drôle ce livre pose un important problème : celui du lien entre la perception ou l'appréciation d'une profession et les représentations qui en sont le plus communément données..." (Chaintreau, Lemaître, 1990 : 9). Nous ne serons pas aussi catégorique que l'est Roger Chartier. Dans une étude sur les représentations des qualités d'un professionnel de l'information documentaire (Deschamps, 1997) nous avons montré que les candidats qui se présentent à l'entrée à l'Ecole supérieure d'information documentaire à Genève pensent qu'un bon professionnel est méthodique, sociable, compétent, créatif ainsi que prêt à aider autrui. Il est bien sûr difficile de dire si ces allégations reflètent les convictions profondes des candidats ou si, dans la situation d'examen qui est la leur ils ne cherchent pas plutôt à répondre à une désirabilité sociale, à ce qu'ils pensent que les professionnels considèrent comme étant les qualités nécessaires à l'exercice de la profession. De toute façon, même s'il y a une désirabilité sociale, du fait de l'homogénéité des réponses, la profession a imposé

d'elle-même une image qui est celle que l'on recueille et cette image ne peut, selon nous, être qualifiée de dévalorisante.

On peut donc dire que même si l'identité professionnelle des bibliothécaires est fragile elle comporte aussi une certaine dynamique.

2.1.2. Rôle professionnel

Chaque bibliothécaire ressent que le métier se transforme mais même si les opérations traditionnelles ont été modifiées le livre et le périodique ne sont pas moribonds et les compétences nouvelles demandées sont liées à l'évolution technologique donc maîtrisables par tout un chacun s'il le souhaite.

Si l'on se réfère aux pratiques professionnelles, B. Seibel fait la distinction entre deux modes de médiation : les pratiques descriptives et les pratiques prescriptives. Les pratiques descriptives contribuent à la mise en ordre de la production intellectuelle ou culturelle et les pratiques prescriptives jugent de la valeur des produits culturels.

"Ces pratiques participent à l'idéologie des professionnels de la production scientifique par leur prétention à l'universalisme, c'est-à-dire à une conception des savoirs visant à la quasi systématisme ou à une systématisme provisoire. Elles y participent également par leur revendication de validité, ou si l'on veut de constitution d'un univers de perception de vérité, ainsi que par la posture désintéressée qu'elles requièrent des agents. Dans cette logique, de par sa position auxiliaire par rapport aux producteurs scientifiques ou culturels, le bibliothécaire se trouve enclin pour construire son autonomie et pour imposer de manière discursive son mode d'entrée dans les savoirs comme le meilleur, c'est-à-dire le plus fort, à élaborer des codes de plus en plus rigides et normalisés. Ceux-ci tendent à se parer d'un caractère définitif, au moment où la diversité des interrogations des connaissances en rend plus nécessaire la souplesse et où les possibilités technologiques le facilitent" (Seibel, 1988:80).

Autre aspect du rôle professionnel, la nouvelle fonction critique se distingue de la fonction traditionnelle de mise en ordre des produits ou des connaissances. La revalorisation du rôle implique un changement de compétence qui s'effectue différemment selon le public et le degré de légitimité des biens concernés.

S'adressant à un public de producteurs scientifiques, le bibliothécaire est conduit, s'il veut s'aligner sur la nouvelle demande de spécialisation du champ scientifique, à abandonner son rôle de censeur ou d'éveilleur des problématiques scientifiques au profit d'un rôle de collecteur averti d'un choix de documents (Seibel, 1988).

La redéfinition du rôle professionnel de médiation ou orientation du lecteur substitue une pratique d'évaluation de la demande à celle des contenus de connaissance et se fonde sur le déplacement d'une relation d'aide à *la demande* à une relation de guide *obligé*.

Dans ce contexte, les formes de reconnaissances sociales antérieures du bibliothécaire qui étaient liées à un contact individuel, basé sur la confiance et sur des connaissances érudites ou la sûreté des goûts cèdent le pas à la standardisation des produits d'information et à de nouvelles techniques d'accueil.

Parmi les études les plus intéressantes, il faut mentionner celles qui envisagent le comportement des groupes professionnels aux prises avec un changement de leur environnement institutionnel ou technique. "C'est ainsi que les mutations technologiques peuvent aussi bien provoquer une crispation finalement mortifère qu'un recalage de l'identité lui permettant de s'adapter à de nouvelles conditions" (Lahary, 1994 : 77).

On remarque un désir des documentalistes de ne pas être assimilés aux bibliothécaires-archivistes. Désireux de s'affirmer de façon autonome, le documentaliste doit construire une image qui lui permette d'affirmer sa singularité en marquant la rupture avec ses origines. Il se sent contraint de se distinguer de ces deux métiers proches, bibliothécaires et archivistes, tellement proches que le public les superpose, ce qui provoque généralement le mécontentement du documentaliste. Pourtant, entrent dans l'activité des documentalistes des tâches qui relèvent de l'archivistique (conservation des collections, parfois des fonds anciens de dossiers) et de la bibliothéconomie (gestion d'une bibliothèque, bibliothèque d'usuels...) avec leur cortège de tâches de gestion de stock mal considérées dans l'univers des documentalistes qui privilégient l'information. Ce sont souvent ces tâches matérielles qui sont vues par les utilisateurs et c'est à partir de éléments de ce décor que ce sont constituées les représentations dévalorisées des bibliothécaires et par assimilation des documentalistes. Les documentalistes s'attachent à des fonctions plus intellectuelles : lecture de presse, saisie des informations et restitutions (Leteinturier, 1996).

La volonté de se démarquer des archivistes et des bibliothécaires laisse à penser qu'entre aussi en ligne de compte l'intériorisation, par les salariés du secteur privé, du stéréotype négatif du fonctionnaire. L'obligation des résultats pèse sur l'activité. Le service de documentation est dans une position précaire à l'intérieur de l'entreprise : la documentation est le plus souvent considéré comme un service non productif et lors de compression de personnel il disparaît le premier. A côté de cette situation il est vrai que l'on voit aussi se développer la veille technologique. Tout dépend du prix que l'on accorde à l'information !

"La reproduction des stéréotypes dominants concernant les professionnels des archives et des bibliothèques, si elle est un élément essentiel de la construction du "documentaliste idéal" ne correspond pas nécessairement à une perception totalement négative des métiers du livre" (Leteinturier, 1996 : 184).

On peut donc dire que le métier certes se transforme mais il perdure. Si d'autres métiers ont disparu celui-là existe même si les nouvelles technologies modifient le rôle professionnel des acteurs.

2.1.3. Formation et identité professionnelle

La formation joue un rôle important en termes de construction identitaire puisque c'est la période de construction de l'identité professionnelle pour soi par réaménagement de l'identité virtuelle plus ou moins élaborée, projetée (ce que je me vois faire). A ce titre, c'est une étape importante du processus biographique. L'entrée dans une *spécialité* est un acte significatif de l'identité virtuelle c'est la construction de la première identité professionnelle pour soi. Le choix de la formation spécifique est la première manifestation de l'identité professionnelle visée. Les stages vont permettre ensuite l'ajustement à la réalité.

La construction de l'identité professionnelle est une construction en soi, une seconde socialisation après la première (familiale et scolaire). Elle ne se termine pas avec la formation initiale, elle commence avec la fin de cette formation. Cela est vrai et observé pour toutes les professions. Une vie professionnelle n'est pas une application pure et simple de savoirs préalablement acquis, elle est l'instant où les savoirs passent dans une situation de dialogue avec la pratique. Les savoirs s'accroissent mais aussi s'interrogent, s'adaptent et parfois se contestent.

La relation à la connaissance d'un débutant ne peut être la même que celle d'un professionnel. Il tente de se représenter des tâches qui lui sont inconnues, mais ne

peut totalement en saisir les dimensions en l'absence d'expérience. "Ce qui est enseigné est toujours une partie seulement de la réalité : on simplifie le réel pour pouvoir transmettre son savoir. L'enseignement est une réduction. La difficulté est d'ailleurs de décider de ce qu'on va sélectionner et de ce qu'on va garder" (Riondet, 1995:60).

Entrer dans la vie professionnelle c'est affronter la complexité du réel. Il y a un mouvement permanent entre l'expression des savoirs et l'expérience, entre les savoirs complexes et intuitifs de l'expérience et les savoirs construits et réducteurs de l'expression.

L'adaptation est constante mais elle est plus sensible à l'entrée dans la profession ou lors des changements de poste. Pour les nouveaux, l'entrée en contact avec un milieu professionnel est l'entrée en conflit de l'image idéale de la profession ou du poste avec le réel. Or, le rapport au réel n'est pas le même pour tous.

La culture professionnelle ne s'acquiert pas d'un bloc. Il ne faut pas perdre de vue la lenteur et la progressivité de l'intégration dans un milieu. Ce n'est pas seulement avec la formation initiale qu'on assure définitivement et automatiquement une compétence et une identité professionnelle. Une formation initiale n'a de cohérence que par rapport à une formation continue.

J.-L. Pastor (1994:69) souligne que ce n'est qu'avec une affirmation forte de l'identité de la profession qu'on arrivera à éviter de se réfugier dans une fraction du métier en essayant ainsi de trouver par défaut une identité professionnelle. "Si les bibliothécaires ne sont pas convaincus de l'unicité de leur métier, de sa valeur scientifique en tant que domaine singulier de connaissance, ce ne sont pas les administrations, qu'elles soient d'état ou territoriales, qui la leur donneront et on continuera à voir des profils de postes si particuliers qu'on se demandera si l'on souhaite un bibliothécaire ou un spécialiste inadaptable ailleurs que dans ce poste". La formation initiale ne doit pas seulement répondre aux besoins exprimés par les profils de postes mais au contraire donner une identité aux métiers qui composent une profession. En revanche, la formation continue doit résoudre le problème de l'adaptation au poste.

Les enseignants sont pour la plupart des professionnels chargés de cours. L'identité professionnelle proposée va donc être moins un ensemble cohérent de normes et de valeurs qu'une juxtaposition de modèles divers, liés aux professionnels requis et à

l'appréciation que les responsables des enseignements théoriques portent sur l'activité (Leteinturier, 1996 : 179).

Comment tisser le lien entre reconnaissance d'une formation et identité professionnelle ? Y a-t-il une unité du métier de bibliothécaire traduisible dans la réalité concrète d'une formation ? Avons-nous les outils de formation adéquats ? L'alternance traditionnelle de cours et travaux pratiques de stages et de rapports professionnels répond-elle aux nécessités d'une formation professionnelle efficace ? (Calenge 1995 : 39). Autant de questions que se pose B. Calenge et tous les formateurs avec lui sans toujours trouver la solution idéale.

Dans une description des activités professionnelles des bibliothécaires en Suisse, Chancerel et Tissot (1992) ont distingué un "noyau d'existence de la profession (Wesenkern) auquel s'adjoignent des activités spécifiques selon le niveau hiérarchique considéré". Ce cadre de référence commun permet à chacun (élèves, instituts de formation et employeurs) de se situer, il s'articule autour de l'identification des composantes du noyau d'existence de la profession et les formations doivent, en tout état de cause apporter les compétences indispensables faisant partie du noyau d'existence.

L'identité de métier est confirmée par la formation. La stabilité de l'identité de métier peut être affectée par le dépérissement ou l'obsolescence des pratiques professionnelles lorsque se modifient les technologies d'accès au patrimoine, les usages sociaux ou les politiques volontaristes de l'offre (Seibel, 1992 : 597)

Cette hésitation entre une identité définie par le rattachement à la permanence du métier (contrôle de la référence par les acquisitions et la normalisation de l'accès) et une identité fondée sur la relation avec un public est facilitée par la polyvalence des tâches et l'organisation du travail. Ce compromis limite les risques de concurrence internes entre professionnels et permet de faire varier l'équation personnelle de chacun en la rendant irremplaçable. L'attraction du métier reste forte dans ce secteur, car il est l'occasion de faire reconnaître professionnellement une passion, un goût pour une forme de pratique culturelle (la lecture, la musique, le plaisir de la recherche autodidactique d'information), ou de valoriser une aptitude à transmettre, selon des modalités non scolaires.

La formation est un des moyens par lequel une profession donne un fondement à son monopole d'activité; aussi comprend-on la force des réticences à l'introduction d'une théorisation des pratiques de transmission culturelles expérimentées sur le

terrain ou à l'enseignement de disciplines (sciences sociales et humaines) orientées vers la compréhension de la communication.

La remise en question du modèle d'excellence, qui prévalait antérieurement dans la profession - modèle lié à la notoriété scientifique de caractère historique ou littéraire, ou à la gestion et l'ostentation de la rareté (conservation-exposition) - par celui de l'expert gestionnaire est fondée sur la prise en compte de la valeur d'usage des biens culturels, par opposition à un intérêt intellectuel pur et désintéressé de la personne. Cette nouvelle spécificité se définit par une aptitude à gérer l'ensemble des moyens matériels, financiers, humains, documentaires, susceptibles d'assurer au mieux les intérêts réels ou présumés de la demande, et s'enrichit des différences maîtrisées lors de la succession des postes occupés... Le pilotage du changement s'accompagne d'une nouvelle éthique professionnelle, la coopération, au nom de l'efficacité (Seibel, 1992 : 602)

Le sens d'une technique n'est jamais donné à son origine, il est lié aux usages qui en sont faits.

L'alliance entre le pôle organisationnel de la profession et le pouvoir cognitif, qui produit les connaissances professionnelles légitimes grâce à la formation d'une nouvelle élite, a pour fonction la reformulation des modèles intellectuels. Celle-ci s'effectue non plus comme autrefois dans le sens du travail de l'historien ou de l'érudit, mais dans celui des nouvelles sciences de l'information dont la spécificité se révèle bien difficile à définir. Cela conduit à instruire de nouveaux types de relation avec l'université afin d'assurer les bases d'une nouvelle scientificité. L'évolution de l'ENSB (Ecole nationale supérieure des bibliothèques) en ENSSIB (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) n'en serait-elle pas l'expression ?

A la différence de la professionnalisation par l'animation qui s'appuyait sur des savoirs bricolés, des tâches et des missions floues définies par les attentes fluctuantes du public, cette nouvelle stratégie ne peut se maintenir qu'en accroissant la compétence professionnelle spécifique propre à maintenir la rareté de l'expert; cette rareté lui permet de s'approprier le monopole du marché des services constitué par cette nouvelle compétence (Seibel, 1992 : 603).

2.1.4. Mémoire de fin d'études et identité professionnelle

Les mémoires, rédigés dans le cadre d'une formation initiale prennent en compte l'expérience personnelle, ils sont liés à l'action passée et à venir, l'auteur a une part décisive dans le choix du sujet. La pluralité des destinataires (formateurs et professionnels) vise à maintenir le lien entre réflexion théorique et terrain, le mémoire devant être occasion et support du renforcement de cette relation.

A l'opposé de la dissertation le mémoire est un type d'écrit dont la fonction est justement de rapporter dans le cadre de l'univers pédagogique ce qui s'est passé à l'extérieur de l'institution scolaire sans toutefois être véritablement un rapport de stage. Sa fonction est de faire le lien en utilisant des savoirs qui ont été transmis dans le cadre de la formation et en les appliquant à la présentation de situations professionnelles ou à la résolution de problèmes rencontrés dans la pratique journalière. Le terrain est certes extérieur et il fonctionne selon les règles de la vie professionnelle mais il reste articulé à la formation en tant que lieu d'application. A cette extériorité relative est associée une demande de mise en relation de la théorie et de la pratique dont le mémoire doit faire preuve.

Le mémoire sert à apprécier la manière dont le candidat est capable de réinvestir les connaissances qu'il a acquises dans des actions sur le terrain, la fonction pédagogique et évaluative domine, pourtant, il ne faut pas négliger la dynamique qui est ainsi créée. L'importance du terrain, la lecture possible de ce document par les collègues qui y ont été côtoyés, interviennent comme une donnée influente au moment de la rédaction. La circulation d'information que le texte suscite entre le lieu de formation et le lieu du travail de diplôme, même s'ils se connaissent déjà et travaillent ensemble, est essentielle.

C'est un écrit dont la valeur démonstrative doit être manifeste, il s'agit de convaincre les formateurs que des compétences ont été acquises, quoi de plus pertinent alors qu'un exposé documenté et argumenté manifestant simultanément des connaissances théoriques et la capacité de les intégrer dans un raisonnement, il s'agit aussi de convaincre les acteurs de terrain que ces connaissances ont un intérêt, qu'elles peuvent dynamiser ou transformer la pratique par la compréhension ou l'explication qu'elles proposent. Prétendre à un titre c'est prouver, alors qu'on ne l'a pas encore qu'on le mérite, c'est-à-dire que l'on peut tenir la même place que ceux qui l'ont déjà. Son caractère rituel et conjoncturel s'en trouve amplifié puisqu'il n'est lu et discuté qu'à l'occasion de la soutenance. En opposition avec les propriétés spécifiques de l'écrit, le mémoire n'a qu'une existence éphémère.

Aussitôt produit et évalué ce qui importe c'est le diplôme dont il a assuré l'obtention, c'est ce sur quoi il ouvre personnellement et professionnellement.

Le mémoire est une pratique sociale de diverses manières, tout d'abord comme support d'un processus hautement socialisé : le rituel d'attribution d'un diplôme; ensuite, comme discours sur des pratiques, c'est un outil d'information pour les pour les acteurs de terrain et les décideurs. Le travail de diplôme suscite un nouveau regard sur le terrain, sur la pratique professionnelle, entraîne à l'innovation ou la rénovation.

La notification, dans telle ou telle revue, de l'existence d'un travail sur un sujet précis revêt une dimension professionnelle pragmatique : elle alerte les personnes concernées sur l'existence d'une réflexion déjà construite. Cette visibilité ne joue pas seulement un rôle d'information, au second degré elle marque les préoccupations d'un secteur professionnel ou d'une discipline, elle participe à la reconnaissance et au renforcement institutionnel d'un corps professionnel ou d'un champ de savoirs. Comme dans les métiers manuels, les modalités de transmission par la pratique seraient essentielles, elles consisteraient, là à réfléchir sur des questions posées au sein d'une communauté, à résoudre des problèmes de plus en plus difficiles selon des stratégies apprises par imprégnation et avec des instruments cognitifs convenus.

L'évolution des thèmes d'étude est déjà, en elle-même, indicative de difficultés professionnelles spécifiques, d'effets de mode ou de l'impact de certaines campagnes de sensibilisation. L'information, indirectement fournie, sur les représentations dominantes est aussi intéressante, indépendamment de la qualité intrinsèque du travail produit. C'est la formalisation d'un savoir-faire, d'une expérience et ce grâce à un travail de théorisation.

Les mémoires sont des écrits autonomes lisibles et compréhensibles par des personnes extérieures au processus de formation. Ceci permet la séparation des fonctions de formation et d'évaluation, l'intégration dans les jurys de lecteurs extérieurs qui ne connaissent pas le candidat et qui interviennent avec un regard différent, ce qui est une première manière de diffuser, à l'extérieur du cercle restreint d'un cursus, les connaissances qui y sont élaborées.

Les formateurs ou le directeur de mémoire ont des positions différentes - membre à part entière ou voix seulement consultative - selon le dispositifs d'évaluation définis pour tel ou tel diplôme, en tous les cas, l'introduction de lecteurs nouveaux et extérieurs est une donnée importante.

Les mémoires constituent une part importante de la littérature grise c'est-à-dire des écrits qui, sans faire l'objet d'une publication, circulent malgré tout, mais de manière restreinte et selon des réseaux à visibilité limitée. Des actions ponctuelles sont entreprises pour leur assurer une certaine diffusion auprès du corps professionnel particulier ou auprès des spécialistes d'un champ déterminé..

L'appartenance à un groupe, à une organisation peut impliquer le soutien, quasi inconditionnel à ses valeurs, à son idéologie, à son mode de fonctionnement, elle peut impliquer la reconnaissance tacite d'une norme sociale, plus ou moins explicite, définissant l'acceptable et susceptible de produire ou de renforcer une bonne image de soi auprès des autres.

Les thèmes étudiés informent sur les questions privilégiées, sur les pratiques qui suscitent la réflexion. C'est aussi une composante importante dans l'affirmation d'une identité professionnelle, d'un champ de compétences, pour soi-même et pour les autres.

2.2. Présentation du terrain

Notre terrain d'investigation a pour cadre l'Ecole Supérieure d'Information Documentaire (ESID) à Genève. Dans un premier temps nous présenterons un rapide panorama bibliothéconomique suisse et dans un second temps nous allons situer notre institution dans son cadre de tutelle et en présenter ses spécificités.

2.2.1. Le paysage bibliothéconomique suisse

Rappelons juste pour mémoire que la Suisse est une confédération composée d'états appelés "cantons" (26 dont 3 sont des demi-cantons). Chaque canton possède l'autonomie en matière d'éducation et de culture.

On distingue cinq catégories de bibliothèques que l'on définit de la manière suivante :

1. les bibliothèques de lecture publique

Elles sont pour l'essentiel des bibliothèques travaillant à l'échelle communale ou régionale. Elles contribuent à la formation et à l'éducation, mais aussi au divertissement et à l'information de l'ensemble de la population. Elles sont généralement administrées par les communes (avec le soutien des cantons) et en partie aussi par des associations, des églises...

2. les bibliothèques scolaires

Elles sont le centre d'études, d'information et de loisirs de l'école. Ces bibliothèques sont administrées par les organismes responsables de l'école : cantons, communes, groupements de communes, institutions privées.

3. les bibliothèques d'étude et de culture générale

Ce sont des institutions typiquement helvétiques, ce type de bibliothèque à mi-chemin entre les bibliothèques de lecture publique et les bibliothèques scientifiques, remplissent les fonctions suivantes : formation, éducation, divertissement et information de toutes les catégories de la population. Elles possèdent par ailleurs souvent une section d'études où l'on trouve des ouvrages plus complets et plus détaillés; elles se confondent parfois avec les bibliothèques cantonales ou municipales (sauf si celles-ci sont en même temps des bibliothèques universitaires). Elles gèrent des collections (livres, gravures, cartes topographiques, manuscrits) du 17e au 19e siècle et font l'acquisition de documents se rapportant à la commune ou au canton . "Lucernensia", "Solodorensia", "Tugensia", "publications relatives au Jura". Ces bibliothèques sont gérées par les communes et les cantons.

4. les bibliothèques scientifiques

Dans cette catégorie sont rangées la Bibliothèque nationale suisse (BN) et les bibliothèques des universités cantonales et fédérales, par exemple la Stadt-und Universitätsbibliothek de Berne et la Zentralbibliothek de Zurich. Les bibliothèques scientifiques renoncent à dessein à fournir certaines prestations (diffusion d'ouvrages généraux, d'ouvrages de divertissement) laissant à d'autres bibliothèques le soin de le faire. Ces bibliothèques sont généralement administrées par les cantons (avec le soutien de la Confédération) ou par la Confédération.

5. les bibliothèques spécialisées

Dans chaque université, les différentes facultés se sont progressivement dotées de leur propre bibliothèque, lesquelles ont pendant longtemps fonctionné "en vase clos". Depuis quelques années, elles ont mis en place des structures communes au plan de l'informatique, de la formation des bibliothécaires, de l'administration et du financement. C'est le cas par exemple des bibliothèques universitaires à Genève (environ 130 bibliothèques au total).

Les écoles supérieures (écoles d'ingénieurs, conservatoires...) se sont équipées de bibliothèques spécialisées qui répondent aux besoins spécifiques de leurs usagers. Les administrations fédérales et cantonales (exemple la bibliothèque militaire fédérale et service historique du Département militaire fédéral, "Ufficio delle ricerche economiche" du "Dipartimento dell'economia pubblica" au Tessin), les institutions culturelles (musées...), les entreprises de l'économie privée et les organisations nationales et internationales ont créé des bibliothèques remplissant une

fonction analogue. Ces bibliothèques sont administrées par les communes, les cantons, la Confédération ou différentes organisations (Conférence suisse des directeurs cantonaux, 1993)

2.2.2. Les filières de formation

Les personnes désirant entreprendre une formation professionnelle de bibliothécaire en Suisse ont plusieurs possibilités.

Formations diplômantes de base

- Diplôme en "Bibliothéconomie, documentation, archivistique " de l'Ecole supérieure d'information documentaire de Genève.

Pour être admis un candidat doit posséder la Maturité ou un titre équivalent (présentation sur dossier selon certaines conditions).

La procédure d'admission obligatoire pour tous les candidats comprend des tests d'aptitudes professionnelles et un entretien individuel.

Vingt-cinq candidats sont admis pour trois années d'école comprenant 1800 heures d'enseignement, 7 mois de stage répartis sur les trois années et trois mois de travail de diplôme en dernière année.

- Diplôme de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses délivré par l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS).

Pour être admis un candidat doit posséder la Maturité ou un titre équivalent et obtenir une place dans une bibliothèque formatrice.

Il s'agit d'une formation pratique de deux ans et demi dans une bibliothèque formatrice avec une formation théorique de un jours de cours par semaine au cours de la deuxième année. Le candidat effectue un travail de diplôme au cours de la troisième année.

Formation postgraduée

Plusieurs possibilités s'offrent aux candidats en possession d'un diplôme de l'E.S.I.D. ou de la BBS ou d'une licence universitaire :

- Cours postgradué pour bibliothécaires diplômés (Zurich)
- Cours BBS pour bibliothécaires scientifiques

- Certificat de formation continue en information documentaire - CESID (Genève)
- Cours postgradué en information et documentation de l'Ecole d'ingénieurs (Coire).

Nous ne pouvons parler de la formation en information documentaire en Suisse sans préciser que cette formation est en profonde mutation aussi notre travail est tout à fait situé dans le temps et nous ne pouvons encore prédire que les transformations de la profession n'affecteront pas les représentations des professionnels de l'information documentaire.

Nous ne pouvons terminer notre description du paysage bibliothéconomique suisse sans mentionner les associations professionnelles représentant les trois professions de l'information documentaire.

L'Association des Archivistes suisses

L'Association des Bibliothèques et Bibliothécaires Suisses

L'Association Suisse de Documentation

et leur organe commun *ARBIDO*, la revue officielle mensuelle des trois associations. Cette revue joue un rôle important dans la diffusion des informations concernant l'information documentaire en Suisse. Ce périodique publie les articles dans la langue officielle de l'auteur, allemand, français ou italien. Le trilinguisme de la Suisse (quadrilinguisme avec le romanche!) constitue à la fois un enrichissement et parfois un handicap c'est pourquoi le paysage se compose encore de nombreuses associations que nous ne jugeons pas utile de mentionner ici tout en sachant que les professionnels sont souvent très attachés à leurs associations régionales.

2.2.3. L'Institut d'Etudes Sociales

L'Ecole d'études sociales pour femmes de Genève a ouvert ses portes le 22 octobre 1918. Le fondateur, le professeur Töndury avait proposé la constitution d'une haute école féminine suisse à Genève. "Genève, ville où la Croix-Rouge vient de donner à tant de femmes l'occasion d'exercer leur dévouement, s'apprête à devenir, au lendemain de la guerre, le siège du Bureau international du Travail et de la Société des Nations" (Ecole d'études sociales, 1968).

La section des "Secrétaires, bibliothécaires, libraires" en plus des cours commun aux autres sections - sociologie, économie sociale, hygiène de la femme, sténodactylographie - propose des cours spécifiques de bibliographie et de littérature. "En 1919, il est dit que les examens doivent avoir de la valeur et que le

diplôme ne sera décerné qu'à des élèves capables" (Court, Kretschmer, 1993). En 1922, Alice Blanc présente le premier travail de diplôme possédé dans les archives et dont le sujet est bien dans la ligne des préoccupations de l'Ecole d'études sociales pour femmes : *Essai de bibliographie féminine de la Suisse romande pour les années 1900 à 1911*.

L'Ecole d'études sociales pour femmes ouvre ses portes aux jeunes gens vers 1930. Le premier bibliothécaire obtient son diplôme en 1937 et à partir de 1938, l'adjonction "pour femmes" est omise du nom de l'Ecole d'études sociales.

En 1948 la section des Bibliothécaires-secrétaires devient Ecole de Bibliothécaires tout en restant attaché à l'Ecole d'études sociales qui en 1968 prendra le nom d'Institut d'études sociales de Genève (IES).

Dès le début la section collabore étroitement avec la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Le but de l'Ecole est de former un personnel compétent, apte à exécuter toutes les tâches techniques, soit dans le service moyen d'une grande bibliothèque, soit comme responsable d'une bibliothèque de petite ou moyenne importance. Le diplôme obtenu en fin d'études permet à son titulaire d'exercer sa profession dans tous les types de bibliothèques et le programme comporte l'étude approfondie de tous les problèmes de base de la bibliothéconomie" (Court, Kretschmer, 1993).

L'Ecole de Bibliothécaires après avoir mis sur pied un programme de cours complètement révisé en 1990 devient Ecole supérieure d'information documentaire (E.S.I.D.) toujours rattachée administrativement à l'Institut d'études sociales.

La formation dispensée par l'E.S.I.D. est unique en Suisse puisqu'il s'agit de la seule formation professionnelle de base, en information documentaire, assurée par le biais d'une école.

2.2.4. L'Ecole supérieure d'information documentaire

Lorsque l'Ecole d'études sociales pour femmes est créée, les fondateurs justifient une section de bibliothécaires par le fait que cette profession devrait compléter l'action des assistantes sociales sur le plan de l'éducation populaire. A la création de l'école neuf cours de techniques professionnelles sont proposés aux étudiants et en 1929 le programme d'études est complété par l'introduction d'un cours sur l'organisation des bibliothèques et un autre sur les bibliothèques spécialisées et plus tard des cours de littérature allemande et anglaise.

En 1962 l'Ecole comprend 294 heures de cours de bibliothéconomie, des cours de culture générale et des cours de dactylographie et des travaux pratiques de bureau. Peu à peu sont introduits des nouveaux cours suivant l'évolution de la profession : techniques documentaires, traitement des moyens audiovisuels, introduction à l'ordinateur...

Lorsque l'Ecole de bibliothécaires devient Ecole supérieure d'information documentaire il y a volonté d'intégrer les trois composantes du métier de l'information documentaire : bibliothéconomie, documentation et archivistique, accentuant ainsi la polyvalence du diplôme.

Les étudiants sont désignés comme "bibliothécaires-documentalistes-archivistes" (BDA). La formation est axée sur une double perspective :

- l'apprentissage de techniques professionnelles - organisation et gestion de l'information
- la connaissance de la référence et de la communication interprofessionnelle qui prépare les étudiants à exercer correctement leur rôle de médiateur entre le document et l'utilisateur.

L'enseignement théorique décrit la diversité des pratiques professionnelles et de conceptions du métier afin que les étudiants s'adaptent aux différents milieux professionnels et deviennent compétents dans l'analyse et la réflexion qui conduisent peu à peu à l'autonomie. L'objectif final est de permettre aux futurs professionnels de suivre l'évolution de leur métier. Les 1800 heures d'enseignement sont données sous forme de cours magistraux, de séminaires, de travaux pratiques ou encore d'études de cas.

Au cours des études 7 mois de stages pratiques sont effectués dans des services d'information documentaire sous la direction d'un professionnel. Ils permettent aux étudiants de confronter les études théoriques avec diverses pratiques professionnelles. En fin de scolarité, la réalisation d'un travail de diplôme permet aux étudiants de mettre en valeur les capacités professionnelles acquises (Ecole supérieure d'information documentaire, 1996).

2.3. Questions de méthode

2.3.1. Les titres des mémoires

L'étudiant qui rédige est stimulé par la perspective d'obtenir un diplôme et cela a nécessairement un impact important. Il ne faut pas non plus oublier que c'est un écrit communicable, avec des fonctions diverses et qui doit respecter un certain nombre de normes préétablies et incontournables.

Nous avons avec tous ces mémoires un matériel d'une ampleur et d'une richesse incontestable mais difficile à exploiter. Il fallait concevoir une stratégie méthodologique pour l'études des mémoires. De toutes les possibilités d'analyse qui s'offraient à nous nous avons choisi de ne pas traiter du mémoire dans son ensemble mais de nous limiter au titre. Le titre appartient à l'espace textuel du mémoire, il rend compte du contenu certes plus ou moins adroitement mais fait partie de la "mise en scène" du champ professionnel. En usant du vocabulaire convenu les étudiants montrent leur appartenance au champ professionnel, ils expriment le lien théorie-pratique.

Les titres des mémoires sont, selon nous, un bon moyen de faire une recherche transversale quasi exhaustive, afin de dégager les courants d'évolution des sujets des travaux de diplôme. Si une recherche sur les mémoires doit veiller à ne pas devenir un instrument d'évaluation, ni de docimologie nous ne pouvons négliger le fait que le mémoire n'existe que par l'exigence institutionnelle à laquelle il répond.

Au niveau des pratiques il y a identité entre dire, penser et faire, la sphère de la pensée n'est pas constituée en zone spécifique et autonome, dire ce n'est pas seulement communiquer un énoncé, c'est poser un acte d'énonciation dans un cadre plus ou moins complexe, c'est traiter de multiples informations et les mettre en forme (Guigue-Durning, 1995).

Le titre du mémoire est une information précise et complète. Les mots qui le composent sont généralement descripteurs retenus pour le classement dans les différents index. La compréhension de la phrase titre, en fonction de son organisation sémantique et syntaxique peut conduire parfois à des aberrations.

On nous objectera qu'il y a parfois inadéquation entre ce qui est annoncé et ce qui est fait. Certes, si les consignes données aux étudiants insistent pour un titre descriptif, court et explicite quelques uns recherchent un effet spectacle non négligeable ("Disco take it easy : projet d'une discothèque municipale à Lausanne", "Cdéjà aujourd'hui : création d'une collection de disques compacts à l'Institut pédagogique de Porrentruy", "Pourquoi faire simple quand on peut faire CDU ?" ou "La restructuration de la classe 7 de la Bibliothèque du Collège Rousseau").

Le sens ne se construit pas de manière autonome avec des mots, indépendamment du contexte de son émergence. Le langage alors, n'est pas considéré comme un

système isolé, mais comme partie prenante d'un ensemble beaucoup plus vaste qui inclut les phénomènes sociaux, le contexte professionnel, la tradition et le patrimoine culturel les manières de penser et d'écrire qui s'enracinent dans la civilisation occidentale (Guigue-Durning, 1995).

Par le titre qu'il donne à son mémoire, un auteur se présente volontairement ou involontairement comme appartenant à un groupe donc partageant ses savoirs, ses croyances, ses systèmes de valeur et son identité professionnelle.

Les cultures professionnelles véhiculent des représentations identitaires qui se constituent au croisement de versions mentales et publiques, véhiculées par les discours des acteurs sociaux (Sperber, 1996).

Traiter les discours comme des choses ne sous-entend pas seulement une conception expérimentaliste et réaliste de la science, cela sous-entend aussi une certaine conception des personnes et de leurs comportements qu'il est fécond de mettre en relation avec les théories de l'attribution et les théories implicites de la personnalité. On est là au carrefour de la connaissance ordinaire et de la connaissance scientifique, là où se constituent et s'articulent des manières de faire et des manières de voir (Beauvois, 1981).

2.3.2. L'analyse factorielle des correspondances (AFC)

La méthode que nous avons choisi, l'analyse factorielle des correspondances (AFC) est utilisée depuis longtemps en sociologie pour croiser par exemple des variables objectives et des variables subjectives dans des questionnaires fermés. Nous avons déjà eu recours à l'AFC au préalable et nous avons à disposition le logiciel. Ce sont là raisons purement matérielles mais non négligeables !

L'AFC est une technique statistique qui permet de rapprocher visuellement des modalités de réponses à des questions. Sur un graphique, quand des modalités issues de diverses questions sont proches, cela signifie qu'elles ont été choisies en même temps par des individus. Symétriquement, quand des modalités sont opposées sur le graphique cela signifie que, si des individus choisissent les unes, ils rejettent plutôt les autres.

L'importance de notre matériel - les travaux de diplôme de 1922 à 1996 - la connaissance que nous en avons, le choix de traiter les titres, tous ces éléments nous ont parus conciliables avec l'AFC.

Nous allons supposer que nous traitons une enquête possédant des questions fermées, chacune ayant un certain nombre de modalités de réponses possibles exclusives les unes des autres (Masculin/Féminin, Genève/Zurich).

Nous supposons également que nous avons posé une question ouverte avec des réponses de quelques lignes. Nous obtenons donc un texte par individu possédant un vocabulaire composé de mots.

Rappelons que pour ce qui concerne le traitement des questions fermées les deux outils classiques en analyse des données sont :

1) le tableau de codage logique qui croise en ligne les individus de l'enquête et en colonne les modalités de réponse à toutes les questions. A l'intersection d'une ligne et d'une colonne se trouve le nombre de fois où un individu a choisi une modalité c'est-à-dire une fois ou zéro fois

2) le tableau de Burt qui est la juxtaposition de tous les tableaux croisés possibles deux à deux et où en ligne et en colonne on a toutes les modalités de l'enquête. A l'intersection d'une ligne et d'une colonne se trouve l'effectif des enquêtés qui ont choisi en même temps ces deux modalités ... (Cibois, 1984).

Pour traiter le vocabulaire d'une question ouverte il peut sembler naturel de construire l'équivalent du tableau en codage logique où cette fois on a en colonne le vocabulaire rencontré dans la question ouverte et en ligne les individus de l'enquête. A l'intersection d'une ligne et d'une colonne on note 0 ou 1 selon que le mot appartient ou non au vocabulaire de l'enquêté. Ce tableau appelé Tableau lexical entier par Lebart et Salem (1988) se révèle disent les auteurs, peu intéressant. Par contre Lebart et Salem proposent de croiser le vocabulaire de la question ouverte avec une question fermée ou un pré-croisement de plusieurs questions fermées. Il s'avère que le problème d'un tel tableau réside dans sa constitution. Le choix de la question est crucial et si l'on veut faire intervenir plusieurs questions le pré-croisement entraîne rapidement un émiettement des données. On est donc amené à faire des choix préalables à l'analyse des données en sélectionnant a priori les questions que l'on va croiser avec le vocabulaire. Cibois (1989) propose de constituer un tableau où toutes les questions fermées de l'enquête vont jouer le même rôle et où c'est l'analyse elle-même qui met en relief la pertinence particulière de l'une ou de l'autre. Il faut alors s'inspirer du tableau de Burt et constituer ce que

Cibois appelle le "Tableau lexical des questions" qui croise le vocabulaire de la question ouverte avec l'ensemble des modalités de réponse aux questions fermées.

Nous allons voir comment nous avons analysé notre matériel et les résultats obtenus.

3. METHODOLOGIE

3.1. Constitution des données

Nous disposons de 867 mémoires. Sur la totalité des travaux de diplômes effectués depuis 1922 par les étudiants de **l'Ecole suisse d'études sociales pour femmes, section secrétaires, bibliothécaires, libraires**, devenue **Ecole de Bibliothécaires de Genève (EBG)** et ensuite **Ecole Supérieure d'Information Documentaire (E.S.I.D.)** (876 titres), seuls 9 mémoires sont manquants. Ce sont des travaux soutenus pour 8 d'entre eux entre 1931 et 1947 le 9ème datant de 1962.

Nous avons donc 867 notices bibliographiques correspondant chacune à un mémoire et donc à un titre de mémoire.

Nous disposons pour l'ensemble des titres de divers index :

- index des auteurs
- index des matières
- index des institutions où ont été effectués les travaux.

3.1.1. Variables de statut

L'analyse de notre matériel nous a permis de dégager 4 thèmes qui vont constituer nos variables de statut.

Ces thèmes représentent en quelque sorte, les réponses aux questions fermées d'un questionnaire auquel auraient répondu les étudiants qui ont effectué les travaux.

Ces thèmes, dont les rubriques seront projetées dans l'analyse factorielle des correspondances fournissent une aide à la compréhension des facteurs. Ce sont les thèmes suivants :

- année de parution du mémoire

- sexe de l'étudiant qui a effectué le mémoire
- type du travail
- canton où le travail a été effectué.

3.1.2. Présentation des variables de statut

Année de parution du mémoire

L'année de parution du mémoire est comprise entre 1922 et 1996 donc 22, 23...96. Dans un premier temps nous avons enregistré l'ensemble des années de parution des mémoires puis nous avons regroupé les années par décennie soit :

Années 1922 à 1929.....	ANN1
Années 1930 à 1939.....	ANN2
Années 1940 à 1949.....	ANN3
Années 1950 à 1959.....	ANN4
Années 1960 à 1969.....	ANN5
Années 1970 à 1979.....	ANN6
Années 1980 à 1989.....	ANN7
Années 1990 à 1996.....	ANN8

La saisie des données impose le codage et le traitement statistique appliqué nous oblige à porter une attention particulière à la codification aussi nous avons décidé de regrouper les catégories par tranches en l'occurrence, des décennies. Quel que soit le regroupement opéré on perd nécessairement de l'information mais il s'agit de décider de la meilleure solution pour chaque cas envisagé.

Sexe de l'étudiant qui a effectué le travail

Chaque mémoire a été réalisé par un candidat de sexe masculin ou féminin nous avons donc pu attribuer une variable "sexe".

- 1 - étudiant de sexe masculin
- 2 - étudiante de sexe féminin
- 3 - travail collectif d'étudiants de sexe masculin
- 4 - travail collectif d'étudiantes de sexe féminin
- 5 - travail collectif mixte

Nous avons ultérieurement réduit ces modalités à 3 :

- travail collectif mixte.....SEX0

- étudiant(s) de sexe masculinSEX1
- étudiante(s) de sexe féminin.....SEX2

Type du travail de diplôme

Grâce aux index des matières nous avons déterminé 14 catégories représentatives du type du travail :

- 01 catalogage/classement/organisation
- 02 réorganisation
- 03 classement d'un fonds d'ouvrages (monographies)
- 04 classement d'un fonds documentaire (divers supports)
- 05 classement d'un fonds d'archives
- 06 bibliographie analytique
- 07 bibliographie critique
- 08 bibliographie signalétique
- 09 biobibliographie
- 10 index/table/catalogue/répertoire/thésaurus/fichier/base de données
- 11 index de périodique/dépouillement/dossiers de presse
- 12 répertoire de périodiques/répertoire de bibliothèques
- 13 guide documentaire/guide du lecteur
- 14 étude/recherche

Finalement nous n'avons gardé que 5 catégories pour l'analyse statistique :

Rubriques 01 à 05.....TYP1 organisation/réorganisation/classement

Rubriques 06 à 09.....TYP2 bibliographie/biobibliographie

Rubriques 10 à 12.....TYP3 index/table/catalogue/répertoire

Rubrique 13.....TYP4 guide documentaire/guide du lecteur

Rubrique 14.....TYP5 étude/recherche

Nous avons procédé à une catégorisation relativement fine au départ mais nous avons dû effectué des regroupements pour ne garder que 5 catégories en évitant une trop grande perte d'information. Nous avons pris en compte les actions recouvertes par les activités ainsi, les 5 premières rubriques (TYP1) forment un ensemble parce qu'en organisant ou réorganisant une bibliothèque ou un fonds, on trie, on classe, on catalogue, qu'il s'agisse d'un fonds d'ouvrages, d'un fonds documentaire composé de divers supports ou encore d'un fonds d'archives.

Les rubriques initiales 6 à 9 (TYP2) concernent l'activité bibliographique, c'est-à-dire la recherche de références, le classement, la sélection de l'information.

Les rubriques 10 à 12 (TYP3) regroupent les activités d'élaboration d'index, de table, de catalogue, de répertoire ou encore la constitution d'une base de données ou

d'un thésaurus. Nous avons également compris dans cette rubrique la constitution d'index de périodique ou de dossiers de presse. Ces activités réfèrent à une mise en ordre, une hiérarchisation, une organisation de l'information.

La rubrique 13 (TYP4) comprend les guides documentaires et les guides du lecteur. Ces deux types de travaux ont en commun la volonté de signalisation, de mise à la portée du lecteur des ressources du service d'information documentaire.

La rubrique 14 (TYP5) comprend les études, les travaux de réflexion, de recherche qui ne débouchent pas automatiquement sur une application mais peuvent rester au niveau de la recommandation.

Canton où le travail a été effectué

Ce renseignement nous est fourni par l'index des institutions quand il ne figure pas dans le titre du mémoire. Nous avons effectué la saisie de cette donnée en attribuant un numéro, selon un ordre subjectif, aux cantons de la Confédération Helvétique. Nous attirons l'attention de notre lecteur sur le fait que notre "découpage cantonal" ne correspond pas aux découpage politique du pays (26 cantons). Nous avons 25 rubriques qui sont les suivantes :

01	Genève	02	Vaud	03	Valais
04	Fribourg	05	Jura	06	Neuchâtel
07	Berne	08	Bâle	09	Tessin
10	Grisons	11	Zurich	12	Saint-Gall
13	Soleure	14	Lucerne	15	Argovie
16	Thurgovie	17	Schaffouse	18	Appenzel
19	Zug	20	Schwyz	21	Glaris
22	Unterwald	23	Uri	24	Etranger Europe
25	Hors Europe				

Nous avons ultérieurement regroupé ces rubriques en prenant le découpage linguistique. Ce regroupement est celui qui nous a semblé le plus pertinent et représentatif de la diversité linguistique helvétique. Nous avons fait du "Canton de Genève" (CAN1) une rubrique à part puisque l'école est située à Genève nous savons que de nombreux travaux seront effectués à Genève.

Rubrique 01.....Genève.....CAN1
 Rubriques 02 à 06.....Suisse romande.....CAN2
 Rubriques 07, 08; 10à 23.....Suisse allemande.....CAN3
 Rubrique 09.....Suisse italienne.....CAN4
 Rubriques 24 et 25.....Etranger.....CAN5

Nos variables de statut ainsi déterminées nous ont permis d'effectuer le codage de notre matériel d'analyse.

3.1.3. Organisation du contenu

Nous avons utilisé trois sortes de documents pour élaborer notre corpus :

- la *Bibliographie analytique des travaux de diplôme effectués par les étudiants de l'EBG de 1922 à 1976* (Gerster,1976) soit 461 notices bibliographiques,
- 4 *Listes des travaux de diplôme pour les années 1975/1976 - 1976/1977 - 1977/1978 - 1978/1979* soit 60 notices bibliographiques.
- 15 *Bibliographies analytiques des travaux de diplôme effectués par les étudiants* soit 346 notices bibliographiques.

Par analogie à un questionnaire auquel auraient répondu les étudiants qui ont effectué les travaux, nous considérerons les titres des mémoires comme la réponse à une question ouverte qui aurait pu être formulée ainsi : "Quel est le titre de votre travail de diplôme ?".

Nous avons pris d'emblée la décision d'éliminer les titres en langue allemande soit 38 documents. Nous avons rejeté les titres en allemand pour ne pas recourir à la traduction ce que nous aurions dû faire pour garder l'homogénéité linguistique des données.

Il nous reste donc 829 mémoires dont les titres constituent l'échantillon définitif qui va faire l'objet de notre analyse

Dans un premier temps nous avons enregistré la totalité du corpus composé des 829 titres retenus, sans ponctuation. Nous avons attribué un *numerus currens* à chaque enregistrement lui donnant ainsi un statut de sujet statistique - les individus statistiques pouvant être des personnes mais aussi des institutions, des dossiers, des objets... Cibois (1988).

3.1.4. Préparation du lexique

Le type d'analyse que nous avons appliquée à notre corpus exigeait une simplification minimale du lexique puisque notre objectif était de rester le plus fidèle possible au vocabulaire propre des auteurs des mémoires. La simplification s'est effectuée en plusieurs étapes. La première étape a consisté à éliminer certains mots appelés "mots outils" ou "mots vides". Il s'agit de mots qui ne sont pas informatifs à ce niveau d'analyse; ce sont les mots de liaison prépositions, pronoms, adverbes, conjonctions, dont la présence n'est pas indispensable à la compréhension exemple : une, des, du, leur...

Nous avons ensuite réduit certains lieux importants à leur sigle lorsque cela relevait de l'usage courant en Suisse romande :

ex. Bibliothèque publique et universitaire de Genève = BPUG

Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne = BCUL

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne = EPFL.

Cela nous a permis de conserver un seul mot univoque riche en information puisqu'il désigne en même temps une institution et un lieu géographique.

Nous avons gardé les substantifs au singulier surtout lorsqu'il s'agissait de mots de plus de 10 lettres nous obligeant parfois à simplifier ces mots ceci étant une contrainte du logiciel :

ex. catalogue et non catalogues, bibliothèque et non bibliothèques.

Lors de la dernière étape nous avons éliminé les répétitions de mots dans un même titre. Cette modification qui serait impropre dans d'autres circonstances (par

exemple dans l'analyse de protocoles d'entretiens) évite la contamination des facteurs par les cooccurrences lexicales à l'intérieur d'un titre (cf Annexe 1).

Notre corpus ainsi constitué et codé nous avons pu commencer nos analyses.

3.2. Résultats

Dans un premier temps nous présenterons rapidement les résultats concernant nos différentes variables de statut, variables dont l'impact, de toute façon, sera analysé par la suite dans l'analyse factorielle des correspondances que nous avons effectuée. Dans le but d'alléger et de synthétiser la présentation de nos résultats tout en restant clair et sans perdre trop d'information nous avons réduit au maximum le nombre de tableaux que nous présentons. Aussi nous présenterons quatre séries de résultats en sachant que nous aurions pu continuer encore nos investigations mais nous avons choisi les tableaux qui nous paraissent le plus significatifs.

2.1 Rapport des variables année / sexe

Nous avons commencé nos investigations en fonction du sexe des candidats selon les années. Pour rappel nous mentionnerons que nous avons regroupé les années par décennies et les candidats sont représentés par trois catégories selon que le mémoire est effectué par un homme, par une femme ou que le travail est collectif mixte.

Le tableau 1 nous présente l'évolution des mémoires effectués individuellement et collectivement en fonction du sexe et selon la décennie.

Année		1922/ 1929	1930/ 1939	1940/ 1949	1950/ 1959	1960/ 1969	1970/ 1979	1980/ 1989	1990/ 1996	Total
Travaux Individuels	<i>Femme</i>	9	50	71	79	93	123	138	100	663
	<i>Homme</i>	0	1	2	2	12	27	24	28	96
		9	51	73	81	105	150	162	128	759
Travaux Collectifs	<i>Femme</i>	0	2	2	8	1	9	20	16	58
	<i>Homme</i>	0	0	0	0	0	1	0	1	2
	<i>Mixte</i>	0	0	0	0	0	0	8	2	10
		0	2	2	8	1	10	28	19	70
Total		9	53	75	89	106	160	190	147	829

Tableau 1 - Variables Année / Sexe

Nous constatons tout d'abord à la lecture de ce tableau que le nombre de mémoires effectués augmente progressivement au cours du temps. Pour pouvoir réellement comparer les différentes décennies, comme dans les années 30 des mémoires n'ont été effectués que pendant 8 ans (22/29) et dans les années 90 pendant 7 ans (90/96), nous nous baserons sur le nombre moyen de travaux effectués par ans. Nous observons alors que, si la moyenne par an était de 1.1 mémoire dans les années 20, cette moyenne passe à 21 dans les années 90 (5.3 dans les années 30; 7.5 dans les années 40; 8.9 dans les années 50; 10.6 dans les années 60; 16 dans les années 70; 19 dans les années 80).

En ce qui concerne le sexe des étudiants(es), massivement il s'agit de femmes (721 contre 98 hommes, soit 88 % de femmes contre 12 % d'hommes). Cependant, si l'on prend en compte les cases de ce tableau à l'intersection des colonnes Années et des lignes Sexe, on voit que, si jusque dans les années 60 la proportion d'hommes par rapport aux femmes était inférieure par rapport à la proportion moyenne, c'est l'inverse à partir des années 70. Autrement dit, les hommes - relativement - sont plus attirés actuellement par une formation de bibliothécaire qu'avant les années 70 ($\text{Khi-deux}_7 = 34.31, p = .0001$).

Il est bien sûr difficile de dire si cet intérêt des hommes ne serait pas également dû aussi aux agents de la profession qui souhaitent la masculiniser pour diverses raisons et par là aux instances de formation qui recrutent plus volontiers des hommes que des femmes pour "compenser" une forte féminisation ?

Maintenant, si l'on considère le nombre de travaux effectués individuellement et en groupe, on s'aperçoit que 96 hommes (environ 12 % du nombre total de travaux), et 663 femmes (80 %) ont effectués leur mémoire seuls. Il y a 2 mémoires qui ont été effectués par des groupes de garçons, 58 par des groupes de femmes (environ 7 %) et 10, comme nous l'avons vu supra qui ont été réalisés par des groupes de travail mixte. Au total, 92 % (759) de ces travaux ont été réalisés individuellement, 8 % (70) collectivement. Il n'est pas inintéressant de remarquer que les travaux collectifs n'émergent vraiment qu'à partir des deux dernières décennies, la norme antérieurement étant plutôt des travaux individuels ($\text{Khi-deux}_7 = 27.85, p = .0002$).

3.2.2. Rapport des variables année / type du travail

Nous avons poursuivi nos investigations en étudiant l'évolution du nombre des mémoires en fonction de l'année et du type de travail. Pour rappel nous signalerons que nous n'avons gardé que cinq catégories "Type du travail" représentatives de l'ensemble des activités bibliothéconomiques.

Le tableau 2 nous présente l'évolution du nombre des mémoires en fonction de l'année et du type du travail.

Année	1922/ 1929	1930/ 1939	1940/ 1949	1950/ 1959	1960/ 1969	1970/ 1979	1980/ 1989	1990/ 1996	Total
Typologie									
TYP1	1	20	28	52	68	100	108	81	458
TYP2	3	20	14	14	18	17	10	6	102
TYP3	5	11	24	21	15	26	40	23	165
TYP4	0	0	0	0	0	3	9	10	22
TYP5	0	2	9	2	5	14	23	27	82
Total	9	53	75	89	106	160	190	147	829

TYP1 Organisation/classement/réorganisation

TYP2 Bibliographie/biobibliographie

TYP3 Index/table/catalogue/répertoire

TYP4 Guide documentaire/guide du lecteur

TYP5 Etude/recherche

Tableau 2 - Variables Année / Type du travail

A la lecture de ce tableau nous constatons qu'une proportion importante de travaux appartient à la catégorie TYP1 (55.25%) soit les travaux d'organisation, de réorganisation, de classement de fonds documentaires ou de fonds d'archives. Viennent ensuite les travaux de la catégorie TYP3 (19.9%) les travaux d'élaboration de répertoire, de catalogue, d'index de périodique puis ceux de la catégorie TYP2 (12.3%) les bibliographies. Nous avons ensuite la catégorie TYP5 (9.89%) les études, les travaux de réflexion approfondie et enfin la catégorie TYP4 (2.65%) les guides documentaires, arrive en dernière position.

Toutefois, nous remarquons une progression constante de la catégorie TYP1. La catégorie TYP2 a connu son apogée dans les années 60 pour diminuer par la suite. La catégorie TYP3 a subi une forte augmentation dans les années 80 alors qu'elle était relativement stable et la catégorie TYP4 n'a cessé d'augmenter depuis les années 70, étant inexistante auparavant. Quant à la catégorie TYP5 elle est en forte progression depuis les années 70 ($khi\text{-}deux_{28} = 127.36, p = .0001$).

En définitive on peut dire que si les travaux d'organisation et de réorganisation restent les plus nombreux les guides documentaires et les travaux de réflexion semblent gagner de l'importance. Autrement dit, les étudiants continuent à organiser et réorganiser les fonds mais sont de plus en plus attentifs au lecteur en produisant des guides documentaires et les travaux de réflexion attirent toujours un certain nombre d'étudiants.

Les années 70 ont constitué une étape pour les travaux de diplôme. Des "Directives pour les travaux de diplôme" sont publiées à l'intention des étudiants et dès 1981 paraîtront chaque année la "Bibliographie analytique des travaux de diplôme effectués par les étudiants de l'Ecole de Bibliothécaires de Genève".

3.2.3. Rapport des variables année / cantons

Nous avons poursuivi nos investigations par l'étude du rapport entre l'année d'exécution du mémoire et la région où il a été effectué. Pour rappel nous préciserons que nous avons regroupé les 23 cantons suisses et la 24ème possibilité - le travail effectué à l'étranger - en 5 modalités. Nous avons gardé l'appellation CAN qui pourrait prêter à confusion si on l'assimilait à "Canton". Il ne faut pas la prendre au sens de "Canton suisse" mais plutôt de "Région" (ou regroupement de plusieurs cantons selon un critère linguistique) et ce n'est que par commodité que nous avons gardé la dénomination CAN.

Le tableau 3 nous présente les nombres de travaux effectués par régions selon les années de parution des mémoires.

Année	1922/ 1929	1930/ 1939	1940/ 1949	1950/ 1959	1960/ 1969	1970/ 1979	1980/ 1989	1990/ 1996	Total
Cantons									
CAN1	7	36	33	47	64	113	141	92	533
CAN2	0	9	13	21	24	34	40	51	192
CAN3	1	8	27	20	15	11	6	4	92
CAN4	0	0	2	1	2	1	1	0	7
CAN5	1	0	0	0	1	1	2	0	5
Total	9	53	75	89	106	160	190	147	829

CAN1 Canton de Genève

CAN2 Cantons de Suisse romande sans Genève

CAN3 Cantons de Suisse alémanique

CAN4 Cantons de Suisse italienne

CAN5 Etranger

Tableau 3 - Variables Année / Canton

A la lecture de ce tableau nous remarquons que nous avons un pourcentage élevé de travaux effectués à Genève, 64.29% contre 23.16% pour les autres cantons romands et 11.1% de travaux faits en Suisse alémanique, 0.84% en Suisse italienne sans oublier de mentionner les 0.6% de travaux effectués hors de Suisse.

Dans les années 30 nous constatons que 36 travaux étaient effectués à Genève, 9 en Suisse romande et 8 en Suisse alémanique. Dans les années 40, si 33 travaux étaient effectués à Genève, il y en avait 13 en Suisse romande et 27 en Suisse alémanique. Dans les années 50 on constate encore un nombre presque égal de travaux en

Romandie 21, et en Suisse alémanique 19, mais dès les années 60 on constate un net déclin des travaux effectués en Suisse allemande.

Nous pouvons donc dire que si jusqu'à la fin des années 50 les travaux se partagent entre Suisse romande et Suisse allemande la proportion s'est complètement inversée dès les années 60 pour rester à peu près stable les trois dernières décennies ($\chi^2_{28} = 126.94$, $p = .0001$).

Nous pouvons avancer une explication par l'origine géographique des candidats en rapprochant nos résultats de ceux que nous avons obtenus dans une étude précédente (Deschamps, 1996).

Nous avons remarqué qu'entre 1991 et 1994, 44.6% de candidats qui se présentaient à l'E.S.I.D. venaient du canton de Genève, 37.1% venaient des autres cantons romands et 3.4% de Suisse allemande.

Nous pouvons tenter une explication par le fait que l'autre voie de formation en Suisse - l'Association des bibliothécaires suisses - a probablement recruté plus massivement dès les années 70 en Suisse alémanique (cette forme d'éducation convenant peut-être mieux à la sensibilité suisse allemande) et la crise économique aidant les étudiants de Suisse allemande ne peuvent plus toujours se permettre pour des raisons financières de faire des études à Genève.

Il s'agit bien sûr d'une supposition qu'il faudrait vérifier mais ceci serait un autre travail.

3.2.4. Rapport des variables type du travail / canton

Nous avons continué nos investigations par l'étude du rapport entre le type du travail et la région dans laquelle il a été effectué.

Le tableau 4 nous présente l'évolution des travaux selon le type du travail et la région où il a été effectué.

Cantons	Genève	Romandie	Suisse alémanique	Suisse italienne	Etranger	Total
Typologie						
TYP1	274	128	49	4	3	458
TYP2	74	11	14	2	1	102
TYP3	105	33	25	1	1	165
TYP4	20	2	0	0	0	22
TYP5	60	18	4	0	0	82
Total	533	192	92	7	5	829

TYP1 Organisation/classement/réorganisation

TYP2 Bibliographie/biobibliographie

TYP3 Index/table/catalogue/répertoire

TYP4 Guide documentaire/guide du lecteur

TYP5 Etude/ recherche

Tableau 4 - Variables Type / Canton

A la lecture de ce tableau nous remarquons que nos constatations précédentes se confirment, à savoir la prédominance des travaux appartenant à la catégorie TYP1(organisation/classement/réorganisation).

Maintenant, si nous examinons les résultats pour chaque région nous faisons les remarques suivantes :

- le canton de Genève regroupe 64.29% de l'ensemble des travaux. Nous remarquons que les travaux de la catégorie TYP1 sont les plus nombreux avec 59.96% de l'ensemble des travaux de la catégorie TYP1.

Viennent ensuite les travaux de la catégorie TYP4 (guide documentaire - 90.91% de l'ensemble des travaux de la catégorie TYP4), puis nous avons ceux de la catégorie TYP5 (étude - 73.17% de l'ensemble des travaux de la catégorie TYP5), ceux de la catégorie TYP2 (bibliographie - 72.55% de l'ensemble des travaux de la catégorie TYP2) et enfin nous avons les travaux de la catégorie TYP3 (index/répertoire - 63.64% de l'ensemble des travaux de la catégorie TYP3).

- les cantons romands sauf Genève montrent également un pourcentage élevé de travaux de la catégorie TYP1 (28.01% de l'ensemble de la catégorie TYP1). Nous

avons ensuite les travaux de la catégorie TYP5 (21.95% de la catégorie entière), puis la catégorie TYP3 (20% de l'ensemble) et la catégorie TYP2 (10.78% de l'ensemble), et enfin la catégorie TYP4 (9.09% de l'ensemble).

- les cantons de Suisse alémanique montrent en tête les travaux de la catégorie TYP3 (15.15% de l'ensemble de la catégorie). Nous avons ensuite les travaux de la catégorie TYP2 (13.73% de l'ensemble de la catégorie), ensuite la catégorie TYP1 (10.5% de l'ensemble de la catégorie), puis la catégorie TYP5 (4.88% de l'ensemble de la catégorie) et enfin la catégorie TYP4 avec 0%

- la Suisse italienne montre en tête les travaux de la catégorie TYP2 (1.96% de l'ensemble de la catégorie). Viennent ensuite les travaux de la catégorie TYP1 (0.88% de l'ensemble de la catégorie) puis ceux de la catégorie TYP3 (0.61% de l'ensemble de la catégorie). Les catégories TYP4 et TYP5 sont vides (0%).

- les travaux faits hors de Suisse présentent les mêmes caractéristiques avec en tête la catégorie TYP2 (0.98% de l'ensemble de la catégorie), ensuite la catégorie TYP1 (0.66% de l'ensemble de la catégorie) puis la catégorie TYP3 (0.61% de l'ensemble de la catégorie). Les catégories TYP4 et TYP5 sont vides (0%).

Si l'on prend l'ensemble de ces résultats on s'aperçoit que dans le canton de Genève, il y a un plus grand nombre de travaux de la catégorie TYP4 (par rapport à l'ensemble des travaux de cette catégorie) même si c'est la catégorie TYP1 qui domine pour la totalité des mémoires de 1922 à 1996. Les autres cantons de Suisse romande ont une majorité de travaux de la catégorie TYP1, les cantons de Suisse allemande ont une prédominance de travaux de la catégorie TYP3 alors que la Suisse italienne et l'étranger ont une prédominance de travaux de la catégorie du TYP2 (Khi-deux₁₆ = 31.74 p. = .011).

On voit donc que même s'il y a prédominance des travaux de la catégorie TYP1 on remarque des différences selon les régions. On peut tenter une explication en avançant que les cantons de Suisse allemande ont eu une forte demande de travaux d'établissement d'index, de catalogues, de répertoires, ce que l'on a pu constater en effet par les titres des travaux "Catalogue de la bibliothèque de musique de Mr Eugen Huber à Berne" ou encore "Le catalogue de la bibliothèque du château de Wildeggen en Argovie". L'établissement des catalogues de bibliothèques a joué un rôle signalétique, d'affirmation des institutions. Si l'on procédait à une étude

identique à la nôtre pour les travaux de diplôme de l'Association des Bibliothèques et Bibliothécaires suisses pour la région Suisse alémanique il est probable que les dernières décennies montreraient une évolution des thèmes des travaux de diplôme comparable à la nôtre.

Au vu des premiers résultats que nous avons obtenus par le croisement des variables de statut nous pouvons avancer que les sujets des travaux de diplôme suivent les préoccupations de la profession. Après avoir affirmé leur existence par des travaux plutôt de bibliophiles, les futurs bibliothécaires se sont penchés sur des problèmes d'organisation, de classement pour aujourd'hui réfléchir à la gestion et à des problèmes de fond.

3.3. Analyse factorielle des correspondances

Notre souci était de faire une analyse descriptive sans a priori, de procéder à l'analyse des données textuelles en restant au plus près des titres des travaux de diplôme. Nous avons effectué notre analyse grâce au logiciel TRI-DEUX-MOTS, en fait une chaîne de programmes pour le traitement des questions ouvertes ou des mots-associés (Version 1.1 septembre 1990 de Philippe CIBOIS UFR Sciences sociales Paris V, 12 rue Cujas 75005 Paris).

L'analyse de données textuelles, en particulier l'analyse factorielle des correspondances (Lebart et Salem, 1988) se prête avantageusement à l'étude des associations préférentielles des éléments d'un corpus de termes dans lesquels figurent des mots-clé comme ceux qui relèvent des titres de mémoires.

Nous nous trouvons aussi face à de nombreuses données et comme le fait remarquer Cibois (1994) devant un vaste tableau de contingence c'est-à-dire un tableau où à l'intersection d'une ligne et d'une colonne se trouve l'effectif des individus ayant la caractéristique de la ligne et celle de la colonne, alors l'analyse des correspondances est particulièrement bien adaptée à ce types de données. Deux raisons justifient cette analyse : d'une part parce que ce sont les écarts à l'indépendance que l'analyse décompose en plusieurs facteurs et d'autre part les lignes ou colonnes à faibles effectifs ne sont pas masquées par celles à forts effectifs.

Le tableau lexical des questions qui croise le vocabulaire de la question ouverte avec l'ensemble des modalités de réponse des questions fermées est un instrument

d'analyse des données qui permet d'éclairer l'un par l'autre les deux types de questions.

Par analogie nous avons donc considéré que nous avons les réponses à des questions fermées (4), chacune ayant un certain nombre de modalités possibles exclusives les unes des autres, le titre du travail étant la réponse à une question ouverte et comportant donc un texte émis par un individu possédant un vocabulaire composé de mots.

Une analyse factorielle des correspondances (AFC) a été effectuée sur les 828 titres. Les titres des mémoires totalisent 5461 mots dont 1504 mots distincts.

Dans le cas présent l'AFC nous permet de dresser en quelque sorte une carte des termes qui apparaissent dans les titres des mémoires. N'oublions pas, toutefois, que l'analyse des correspondances n'est qu'un instrument, un outil qui permet de décrire les grandes lignes d'un tableau.

Dans une analyse de ce type, le but est de mettre en relation la représentation ou l'univers de contenu des thèmes des travaux de diplôme avec l'univers des variables de statut soit l'année, le sexe, le type du travail et le canton où il a été effectué.

Les deux premiers axes extraits au terme de cette analyse expliquent près de 40.9% de la variation des résultats.

Le premier axe explique 23.1% et le second 17.8% de la variation. Les autres facteurs expliquent un pourcentage décroissant de la variation (le 3ème 11.6%, le 4ème 7.7% et le 5ème 6.9%). A partir du facteur 3 le pourcentage décroît fortement aussi nous ne tiendrons compte que des deux premiers facteurs dans l'interprétation que nous ferons de cette analyse (cf. Annexe 3).

L'interprétation du graphique factoriel consiste à essayer, à partir du jeu des oppositions mises en relief sur le graphique, d'en tirer des conclusions relatives à l'univers dont ces données sont tirées. Il s'agit d'un exercice où l'on fait intervenir de nombreuses connaissances qui ne sont pas entrées en tant que telles dans l'analyse mais nous pourrions ajouter qu'il s'agit aussi de ne pas projeter ses propres connaissances dans un sens par trop subjectif.

En prenant les mots dont la fréquence est ≥ 8 nous pouvons tenir compte de tous les mots figurant dans au moins 1% des titres.

Une fréquence d'apparition des mots plus faible serait ridicule compte tenu du nombre d'enregistrements que nous avons (829).

Une fréquence plus élevée aurait certes été possible mais risquait de nous laisser passer à côté de certains éléments.

Nous avons également effectué les analyses en choisissant une fréquence ≥ 4 (281 mots), ≥ 6 (196) mots et ≥ 16 (47 mots). Notons cependant que les résultats que nous obtenons sont homologues à ceux que obtenus à ≥ 8 bien que moins pertinents compte tenu de ce qui précède. (cf. Annexe 2)

L'interprétation du sens de ces axes peut se faire à partir des modalités des variables qui les structurent le plus aussi nous avons retenu celles dont les contributions absolues (CPF ou Contribution par facteur de chaque modalité de variable) sont égales au moins à la contribution absolue moyenne des différentes modalités. La contribution absolue peut être conçue comme la quantité de signification qu'un mot apporte à un facteur (celle-ci correspond à 1000 divisé par le nombre de mots distincts soit dans notre cas : 7.35) (cf. Annexe 4).

Nous avons ensuite projeté les rubriques de notre univers de contenu (variables supplémentaires) sur ces espaces de mots afin de vérifier que ces variables concordent avec l'interprétation proposée à l'étape préalable. Cette opération a non seulement permis de confirmer mais également d'enrichir les interprétations issues de la lecture des modalités actives.

On peut voir sur le tableau 5 en caractères normaux les modalités qui contribuent entre une et deux fois et en italique les modalités qui contribuent à plus de deux fois à la moyenne (≥ 15).

3.3.1 Premier facteur

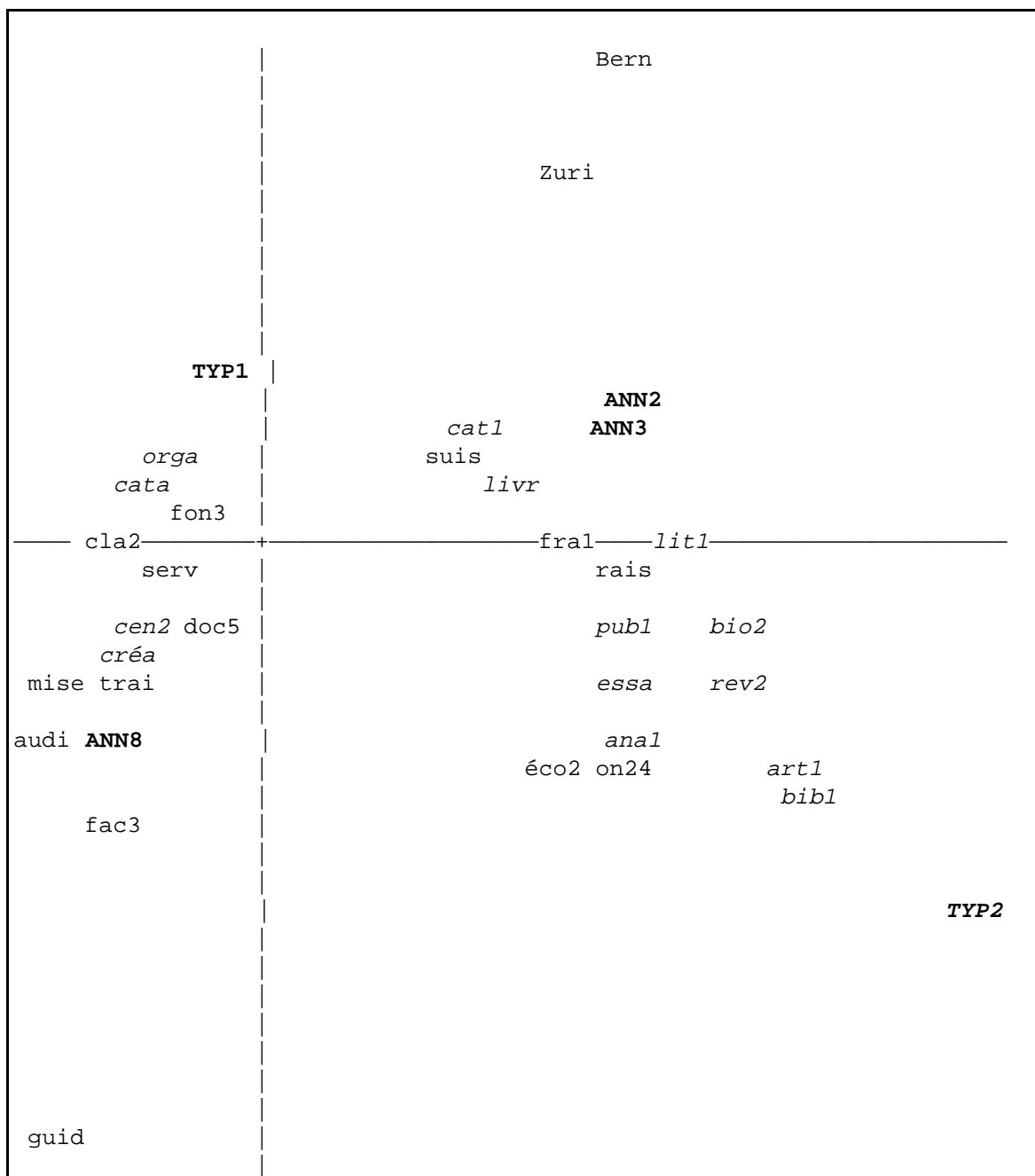
Le premier facteur (axe horizontal, 23,1% de variance expliquée) est construit par l'opposition des années 30/40 et les activités de type bibliographique, et des années 90 et les activités d'organisation, de classement (voir tableau 6).

Un premier pôle est caractérisé par les années 30 (ANN2) et 40 (ANN3) et les activités bibliographiques (TYP2), que ce soit l'élaboration de bibliographies critiques ou signalétiques ou encore de biobibliographies. A l'opposé sont regroupées les années 90 (ANN8) et les activités d'organisation, de classement (TYP1) que ce soit le classement d'un fonds d'ouvrages ou le classement d'un fonds d'archives.

Le premier facteur différencie donc la typologie du mémoire selon l'année où le travail a été effectué, dans les années 30/40 ou dans les années 90.

Les années 30/40 montrent des travaux attachés au livre (livr), à la littérature (lit1) aux revues (rev2). Ce sont des travaux d'analyse (ana1) de l'ordre de l'essai (essa). Les étudiants font des bibliographies (bib1) et des biobibliographies (bio2), ils établissent des catalogues (cat1). On peut assimiler ces travaux à des travaux d'érudits, de bibliophiles.

Les années 90 montrent des travaux d'organisation (orga), de création (crea), de catalogage (cata), la notion de centre (cen2) étant importante. On peut assimiler ces travaux à des travaux de création, à des activités organisationnelles. On remarque que ce premier axe met implicitement en évidence des compétences différentes selon que l'on procède à des activités bibliographiques ou organisationnelles.



Organisation (<i>orga</i>)	Fonds (<i>fon3</i>)	Catalogue (<i>cat1</i>)	Essai (<i>essa</i>)
Catalogage (<i>cata</i>)	Service (<i>serv</i>)	Suisse (<i>sui</i>)	Revue (<i>rev2</i>)
Centre (<i>cen2</i>)	Classification (<i>cla2</i>)	Livre (<i>livr</i>)	Analytique (<i>ana1</i>)
Création (<i>crea</i>)	Centre (<i>cen2</i>)	Français (<i>fra1</i>)	Economique (<i>eco2</i>)
Traitement (<i>traï</i>)	Documentation (<i>doc5</i>)	Littérature (<i>lit1</i>)	Contribution (<i>on24</i>)
Mise (<i>mise</i>)	Faculté (<i>fac3</i>)	Raisonné (<i>rais</i>)	Articles (<i>art1</i>)
Audiovisuel (<i>audi</i>)	Bern (Berne)	Publication (<i>pub1</i>)	Bibliographie (<i>bib1</i>)
Guide (<i>guid</i>)	Zurich (Zuri)	Biobibliographie (<i>bio2</i>)	

Les modalités en italiques contribuent à plus de deux fois à la moyenne (≥ 15)

Tableau 6 - Représentation graphique du premier facteur de l'AFC - axe horizontal

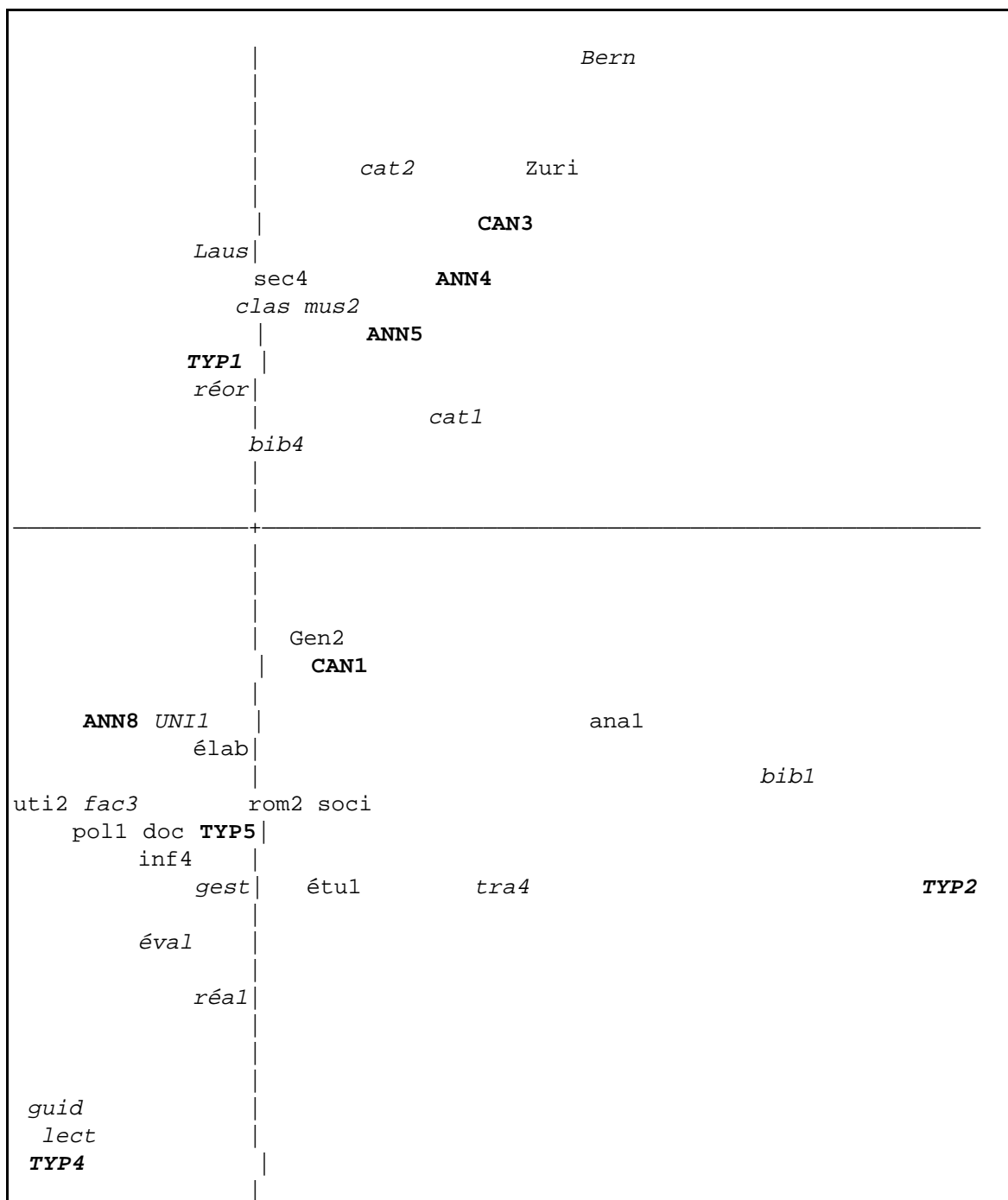
3.3.2. Deuxième facteur

Le second facteur (axe vertical, 17,8% de la variance expliquée) est construit par l'opposition des années 50 et 60, les cantons alémaniques et les activités d'organisation, de classement et des années 90, le canton de Genève, la catégorie des guides documentaires (TYP4) et les travaux de réflexion (TYP5) (voir tableau 7).

Un premier pôle est caractérisé par les années 50 (ANN4) et 60 (ANN5), les cantons alémaniques (CAN3) et les activités d'organisation, de classement (TYP1). A l'opposé sont regroupés les années 90 (ANN8), le canton de Genève (CAN1) et les travaux sous forme d'études, les monographies (TYP5).

Le second facteur différencie la typologie des mémoires selon que le travail a été effectué dans les années 50/60 dans les cantons alémaniques. Les années 50/60 montrent des travaux attachés à une bibliothèque (bib4) ou à un musée (mus2), travail de classement (clas), de réorganisation (réor) ou de cataloguement (cat2). Les cantons alémaniques de Zurich et Berne sont alors souvent sollicités. On remarque l'emploi du terme cataloguement en vigueur jusque vers 1975 environ. Les étudiants font des travaux techniques.

La partie inférieure de l'axe regroupe les années 90 (ANN8) avec le canton de Genève (CAN1) et la catégorie TYP5. Les années 90 concernent la période actuelle et l'on voit que les travaux effectués concernent les guides documentaires et les travaux de réflexion qui se font dans les facultés (fac3) en Suisse romande (rom2). Les mots qui apparaissent dans cette sphère sont : Information (inf4), gestion (gest), évaluation (éval), réalisation (réal), lecteur (lect), guide (guid). Nous avons des travaux de gestion, d'évaluation, des guides pour le lecteur. Les étudiants ont un intérêt pour les travaux de réflexion, les études.



Lausanne (<i>Laus</i>)	Utilisation (<i>uti2</i>)	Catalogue (<i>cat1</i>)	Guide (<i>guid</i>)
Section (<i>sec4</i>)	Faculté (<i>fac3</i>)	Réalisation (<i>réal</i>)	Lecteur (<i>lect</i>)
Classement (<i>clas</i>)	Romande (<i>rom2</i>)	Evaluation (<i>éval</i>)	Berne (<i>Bern</i>)
Musée (<i>mus2</i>)	Gestion (<i>gest</i>)	Lausanne (<i>Laus</i>)	Zurich (<i>Zuri</i>)
Réorganisation (<i>reor</i>)	Politique (<i>pol1</i>)	Etudiants (<i>etud1</i>)	Social (<i>soci</i>)
Bibliothèque (<i>bib4</i>)	Documentation (<i>doc</i>)	Cataloguement (<i>cat2</i>)	Travail (<i>tra4</i>)
Genève (<i>Gen2</i>)	Information (<i>inf4</i>)	Analytique (<i>ana1</i>)	
Elaboration (<i>élab</i>)	Uni. Genève (<i>UN11</i>)	Bibliographie (<i>bib1</i>)	

Les modalités en italique contribuent à plus de deux fois à la moyenne (≥ 15)

Tableau 7 - Représentation graphique du deuxième facteur de l'AFC - Axe vertical

En définitive et bien qu'elle se manifeste sous des formes différentes, il apparaît sur ces deux axes une opposition de même nature entre une conception "lettrée" des travaux de diplôme et une conception "de gestionnaire" - analyse et bibliographie opposé à gestion et évaluation et puis le lecteur qui apparaît depuis les années 90.

Si l'on tente de faire des regroupements entre les types d'activités mis en oeuvre dans les travaux de diplôme, on peut résumer ainsi :

- Années 30 et 40 activités d'érudition
- Années 50 et 60 activités d'organisation, de description
- Années 90 activités de gestion et de médiation vers le public

3.4. Discussion

On peut donc représenter l'évolution des thèmes des mémoires en distinguant trois périodes.

Une première période concerne les débuts de l'Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes - section bibliothécaires, secrétaires, libraires - ce sont les années 30/40. Les travaux sont assimilés à des travaux d'érudits, de lettrés, on analyse les textes.

Dans une 2ème période que l'on pourrait appeler intermédiaire 50/60 le travail est plus technique, catalogue classement .

Enfin une 3ème période depuis les années 90 s'intéresse au lecteur pour lequel on fait des guides documentaires et les travaux concernant la création, l'organisation, la technique. C'est un mélange de technique et d'humanisme.

On constate que le sexe n'est pas une donnée significative autrement dit, hommes et femmes accomplissent les mêmes types de travaux quelle que soit la région où est effectué le travail.

L'analyse des mots composant les titres des mémoires des étudiants de l'Ecole de bibliothécaires de Genève (EBG) puis de l'Ecole supérieure d'information documentaire (E.S.I.D.) permet de dresser un premier bilan de l'évolution des thèmes. Ce bilan est caractérisé par une dichotomie entre les années et les types de travaux mais l'opposition des années et des typologies acquiert des significations différentes selon les autres mots auxquels ces pôles sont associés. L'analyse montre donc davantage de complexité car par exemple si sur le premier facteur les années 90 (ANN8) sont associées à la catégorie (TYP1) sur le deuxième facteur elles sont associées au canton de Genève (CAN1).

Nous n'avions pas au départ d'hypothèse forte quant à notre travail mais nous avons plutôt une hypothèse de travail qui découle de la sociologie des professions

qui induit une évolution dans le temps. Intuitivement nous avons un certain nombre d'idées quant à cette évolution. Nous ne pouvions ignorer le développement des bibliothèques et l'informatisation. Nous pensions dès le départ que les changements liés au temps et à l'évolution technologique conditionnaient l'évolution de la profession et par-là, la structuration des études d'où des modifications sur les types de travaux de diplôme.

Une première étude de M. Droin-Bridel, en 1968 avait fait des constatations assez proches des nôtres : "Il est en outre frappant de constater que là, ainsi que partout ailleurs, les méthodes évoluent et que les centres d'intérêt se déplacent. Les travaux des années 1920-1950 étaient très nettement catalographiques et bibliographiques. A partir de 1950, on assiste à un "tournant" et les sujets reflètent des préoccupations plus modernes dans la bibliothéconomie"...(Droin-Bridel, 1968 : 33).

Nous ne nous étonnons pas de voir un intérêt pour le lecteur car, comme nous l'avons vu précédemment les professionnels d'aujourd'hui sont très soucieux des développements technologiques sans pour autant négliger le lecteur, destination finale du processus informationnel.

Sans remonter à la naissance du métier et à son évolution d'une manière générale nous pouvons dire qu'en France, la croissance des bibliothèques a été un phénomène de grande ampleur et qu'elle s'est accompagnée d'un changement d'échelle de la profession et d'une forte évolution technique. Nous constatons une hiérarchisation interne très affirmée ce que la Suisse ne connaît pratiquement pas. Toutefois, ce qui nous intéresse plus particulièrement est l'évolution des compétences qui a été plus complexe.

C. Guitard a distingué quatre phases historiques du métier que nous pouvons semble t-il appliquer aussi au contexte suisse :

- le bibliothécaire conservateur et érudit
- le bibliothécaire descripteur qui rend accessibles des contenus par des opérations courantes et durables (catalogage, classification)
- le bibliothécaire prescripteur dont le mode d'intervention est l'offre aux publics d'espaces, d'acquisitions, de service (la marge d'offre à l'initiative du bibliothécaire étant différente suivant les bibliothèques, publiques ou spécialisées)
- le bibliothécaire actuel, ingénieur, gestionnaire, expert, qui maîtrise outils professionnels et connaissance des publics, capable d'apporter les solutions optimales en termes de qualité comme de coût (Guitard, 1987 : 346-348).

Cette approche met à juste titre l'accent sur la redéfinition des compétences dominantes, l'action hors les murs, le travail en coopération, pour répondre à d'autres publics, organiser, promouvoir.

On peut en complément identifier chronologiquement les principaux mouvements qui ont influé sur le contenu et les conditions d'exercice du métier.

Une autre distinction est faite par D. Pallier qui distingue 6 mouvements :

- le premier et peut-être le plus significatif selon lui a été la construction de bibliothèques en nombre à partir des années 1960. Cette situation conduit à théoriser et à formaliser les nouvelles conceptions des services. Les constructions conduisent à penser les bibliothèques en termes de service du public et de lieux de sociabilité. Du point de vue du métier, il a été fondamental que l'offre renouvelée (libre accès, multimedia, animation, nouveaux services...) soit modélisée, dans son contexte urbain vis-à-vis des usagers et très largement popularisée.

En 1984, la publication de *La bibliothèque dans la ville* et d'*Un espace pour le livre* a constitué un véritable jalon dans l'histoire du métier en fournissant à la fois des manuels et une réflexion identitaire sur les missions des bibliothèques.

- le second mouvement d'importance a été amorcé au cours de ces mêmes années 1950, l'édification de réseaux. On peut y voir le début de la coopération à la française, spécialisée dans les domaines bibliographique et documentaire, fort dépendante de l'initiative et du financement d'un organe central.

- le troisième mouvement est datable et quantifiable, c'est l'accueil de nouveaux médias avec l'expérience de la Discothèque de France en 1960. Ce mouvement multimédia a proportionnellement peu touché les bibliothèques études et de recherche.

- le quatrième mouvement est commun aux différents types de bibliothèques, il s'agit de l'introduction de l'informatique et les nouvelles technologies dès la fin des années 1960, avec deux voies : les politiques centralisatrices et l'informatisation des bibliothèques elles-mêmes.

- le cinquième mouvement a été la redécouverte du patrimoine dès les années 80 suivi d'une forte augmentation des actions de conservation de la Direction du Livre et de la Lecture dans les bibliothèques municipales.

- la dernière mutation du métier est liée au rapprochement des bibliothèques de leurs tutelles. Le bibliothécaire, gestionnaire de moyens plus étendus, défend ses projets devant une autorité proche (Pallier, 1992).

Le contexte suisse, sans être de l'envergure du contexte français présente quelques similitudes. Nous avons distingué trois périodes :

- l'affirmation du paysage bibliothéconomique suisse,
- le développement des bibliothèques scolaires dans les années 70 sous l'influence du système éducatif (création des Cycles d'orientation à Genève),
- l'informatisation et la naissance de Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises utilisant SIBIL (RERO),
- les années actuelles et l'organisation de la formation, la transformation de l'Ecole de bibliothécaires en Ecole supérieure d'information documentaire, les formations postgraduées, la prochaine création des Hautes Ecoles Spécialisées (HES).

J. Meyriat, en donnant sa vision du futur décrit assez bien la situation actuelle : "Les métiers "en émergence" c'est-à-dire ceux qui connaissent un fort développement susceptible de s'accroître encore, se trouvent pour la plupart parmi ceux qui reposent sur des activités liées aux publics, plutôt qu'aux collections, ou encore à des activités de gestion. ... en revanche, le métier de "catalogueur" est qualifié de "sensible" c'est-à-dire appelé à être moins pratiqué; à quoi certains ont objecté qu'il sera sans doute pratiqué par un nombre moindre de bibliothécaires mais à un niveau d'exigence plus élevé, auquel il restera indispensable" (Meyriat, 1995 : 228).

4. CONCLUSION

Pour conclure il faut rappeler les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus et montrer les limites de notre travail.

Au départ nous n'avions pas d'hypothèse forte mais plutôt une hypothèse de travail qui découle de la notion d'identité professionnelle et de la sociologie des professions qui induit une évolution au cours du temps.

Notre réflexion s'est appuyée sur les propositions théoriques de C. Dubar qui fait de l'identité professionnelle un résultat, jamais définitivement acquis, d'un processus relationnel et d'une transaction constante entre l'identité pour soi et l'identité pour autrui. L'identité professionnelle évolue tout au long de la vie professionnelle des individus sous la pression des modifications de l'environnement

(Dubar, 1991). De même, l'identité collective d'un groupe professionnel est mouvante et évolue selon l'environnement.

L'interrogation des bibliothécaires sur leur rôle et leur identité reste d'actualité. L'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS) fête ses 100 ans en août 1997 par un congrès dont le thème est : "Bilan sur l'avenir des bibliothèques : une profession en mutation".

Au moment où la formation en Suisse est en pleine transformation, alors que le titre de "bibliothécaire-documentaliste-archiviste" va disparaître au profit de "spécialiste en information documentaire", on comprend que les bibliothécaires s'interrogent sur leur avenir.

La définition du métier de bibliothécaire s'est fondée traditionnellement sur deux grands ensembles, un corps de compétences techniques, et un projet culturel. Le travail face au public ne figure pas ostensiblement dans cette définition sinon en des termes évasifs (accueillir le public, répondre aux questions du public...). Le catalogage des documents ou le marketing des établissements fait l'objet d'une littérature professionnelle plus abondante que la relation au public. Il y a là un paradoxe puisque la présence croissante des écrans, des nouvelles technologies de l'information dans les bibliothèques va probablement accroître le besoin d'accompagnement des usagers. Le travail face au public prend d'ores et déjà plus d'importance dans les bibliothèques, d'où la nécessité de le prendre pleinement en compte, et pas seulement dans la rhétorique déontologique mais comme un des éléments structurants du métier du bibliothécaire.

L'identité professionnelle des bibliothécaires a évolué en fonction de plusieurs concepts :

- l'érudition
- l'ordonnance et la réglementation
- la médiation de la référence.

La médiation de la référence est une des spécificités constitutives de l'identité actuelle mais elle n'est pas la seule et nous savons qu'elle risque d'être remplacée un jour par une autre spécificité.

On serait presque tenté de dire, peu importe les concepts qui cristallisent l'identité pourvu que les bibliothécaires en soient convaincus. C'est à eux d'être persuadés de l'unicité de leur métier et de sa valeur scientifique.

Il est regrettable que la question de l'identité de la profession reste souvent posée en termes négatifs par rapport aux métiers dont la pratique est fondée sur l'interaction (il n'est pas un enseignant) et par rapport aux métiers qui se définissent par un savoir disciplinaire (il n'est pas un juriste même s'il enseigne en droit).

"A franchir le pas entre une légitimité scientifique (la connaissance d'un état de l'art, de la production éditoriale et des fonds) et une légitimité libérale (le nombre des usagers), les bibliothécaires se trouvent peut-être au milieu du gué, dans la conscience malheureuse d'avoir perdu une richesse sans en avoir acquies une nouvelle. Les fondements de l'identité professionnelle sont sans doute à (re)définir et les éléments de la légitimité professionnelle à renégocier" (Bertrand, 1995 : 217).

Dans la conclusion de son ouvrage sur l'analyse sociale des bibliothécaires, B. Seibel insistait sur la "mutation de la profession, que les uns souhaitent accélérer en modifiant par la formation professionnelle les catégories de perception et les savoir-faire, que les autres veulent freiner par l'attentisme, car ils l'associent à leur disparition, ou que certains ignorent car elle menace peu leur position de monopole, provient-elle de la conjugaison d'un ensemble de facteurs" (Seibel, 1988 : 170).

Plus récemment, A.-M. Bertrand constate aussi cette dualité face à l'avenir du métier pour lesquels les uns sont confiants et les autres non : "Pour les uns (majoritaires), il y aura toujours une légitimité, intellectuelle et sociale, au métier de bibliothécaire; pour les autres (moins nombreux) le métier va disparaître avec la mort (annoncée) du livre".

Pour les confiants les nouvelles technologies ne sont que des nouveaux outils et ne changent pas fondamentalement le rôle des bibliothèques qui n'est pas seulement technique, le rôle de médiateur du bibliothécaire s'en trouvant renforcé. (Bertrand, 1995 : 211).

C. Leteinturier dans une recherche sur l'identité professionnelle des documentalistes est arrivée à la conclusion que "l'identité professionnelle des documentalistes apparaît très composite et plutôt brouillée. Si l'identité de documentaliste est clairement affichée et donc revendiquée, c'est en association constante avec le lieu d'exercice..."(Leteinturier, 1996 : 330).

Une recherche menée par H. Prins et W. de Gier pour la Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques (IFLA) sur les cinq continents, montre que les bibliothécaires ont un statut professionnel bas. Les auteurs avancent cinq raisons majeures :

- la mauvaise visibilité de la profession et sa méconnaissance du public
- un salaire plutôt bas
- un rôle marginal dans l'économie
- une profession plutôt féminine
- la mauvaise qualité de certains services nuisent à l'ensemble des bibliothèques.

Dans leurs propositions de solutions, les auteurs mettent en avant l'amélioration de la formation professionnelle (Prins, Gier, 1995).

Malgré le pessimisme de certains auteurs nous pensons que l'identité professionnelle des bibliothécaires est fragile mais dynamique et laisse plutôt envisager un avenir réjouissant si les bibliothécaires savent faire les bons choix et s'affirment dans leurs spécificités.

Parallèlement aux rumeurs de disparition de la profession la formation n'est pas en reste. Dès 1989, M. B. Line recommandait déjà l'adaptation et prévoyait la disparition d'une formation spécifique de bibliothécaire au profit d'une formation plus large. "Les écoles de bibliothécaires et d'informaticiens disparaîtront pour se fondre dans d'autres formations, ou bien elles suivront un programme tout à fait différent qui portera essentiellement sur la technologie de l'information, l'analyse de l'information et le management. On verra peut être apparaître des cursus communs destinés à tous ceux qui s'intéressent au livre et au monde de l'information, éditeurs ou informaticiens, libraires ou bibliothécaires, serveurs de données ou analystes-programmeurs car ces différents métiers exigent des connaissances pour l'essentiel communes; la plupart des tâches à effectuer en bibliothèque requerront à l'avenir les compétences et la tournure d'esprit nécessaires au métier de libraire ou d'éditeur" (Line, 1989 : 11).

La formation peut être définie comme un champ qui a spécifiquement pour résultat la production de nouvelles composantes identitaires. L'identité est par essence dynamique, elle se construit et se transforme au travers de multiples interactions. Le processus de formation, en tant qu'il touche à des structures de connaissances constitutives de l'identité du sujet à un moment donné de sa trajectoire joue un rôle actif non négligeable dans la dynamique identitaire du sujet parce que le modèle identitaire du sujet est en train de se transformer, les structures de connaissances qui l'accompagnent sont donc elles-mêmes en devenir.

Le travail de diplôme est un révélateur du processus identitaire.

Le diplômé est en quelque sorte le représentant du système éducatif "en action". Se pose alors la question suivante : les connaissances données par l'école, que l'on désigne comme "théorie", sont-elles articulables aux connaissances des professionnels identifiées comme "pratiques" ou bien s'excluent-elles mutuellement ? Lorsque le diplômé arrive dans la bibliothèque, des images professionnelles idéales vont s'imposer à lui à travers la façon dont on va l'accueillir, lui attribuer une place dans l'organisation du travail, lui indiquer un parcours qui tiendra compte (ou non) des objectifs de formation donnés par l'école et de ses propres objectifs. Cette "négociation" peut être facile quand le directeur du travail de diplôme est acquis à un "partage" entre l'école et la profession de la fonction de "représentant du savoir" auprès des diplômés, elle est plutôt difficile quand le directeur situe ses apports en concurrence avec l'enseignement de l'école. L'entrée dans la profession est sollicitée sur le mode de l'affiliation culturelle et de l'échange

Se former à une profession, c'est s'affilier à un groupe professionnel; la formation ne peut avoir lieu que si le stagiaire est "adopté" par le milieu professionnel, reconnu comme pouvant être l'un des leurs, lui-même devant montrer qu'il est "adoptable".

Au cours du travail de diplôme, comme lors des stages d'ailleurs, les étudiants testent la crédibilité des enseignants dans plusieurs domaines : la valeur accordée à leur diplôme face à l'emploi et le rapport entre l'enseignement et ce qu'ils peuvent apprendre auprès des professionnels. Ce sont deux raisons de conforter leur identité ou de la déstabiliser. Sur le premier point, en effet, la reconnaissance du diplôme par les professionnels donne sens à ce diplôme et les étudiants font l'expérience de cette reconnaissance par la position qui leur est attribuée que ce soit pendant les stages ou pendant le travail de diplôme.

Le rapport entre école et monde professionnel favorise l'élaboration d'une identité professionnelle dans le cadre d'une double référence : l'une aux enseignements de l'école et l'autre aux enseignements des professionnels de terrain. Mais si l'une ou l'autre des parties ne remplit pas son rôle, il peut y avoir pertes de références, perte du sens de la visée professionnelle, ou repli sur la seule référence scolaire.

La période de la formation joue donc un rôle important dans la constitution de l'identité professionnelle. C'est l'adhésion au système de valeurs du corps professionnel et le rôle des formateurs et des professionnels est des plus importants.

Le dénominateur commun qui relie tous les mémoires de fin d'études pour les écoles professionnelles est l'enracinement dans la pratique c'est-à-dire pour les futurs professionnels - prenant appui sur ce qu'ils ont perçu au cours de leurs différents stages et à travers leur école. Cela nécessite une certaine maîtrise de l'articulation théorie/pratique.

Se pose alors la question de la faisabilité et du niveau réel que l'on peut attendre de ce type de mémoire. Comment dépasser le rapport de stage ? ou au contraire comment éviter de tomber dans l'imitation du mémoire essentiellement théorique ? Et de quelle manière aller au-delà de la retranscription du cheminement professionnel ? Ce n'était pas la question que nous nous posions véritablement mais elle est forcément présente à l'esprit d'un formateur.

Rappelons encore la valeur formative du mémoire de fin de formation. Les aptitudes intellectuelles qu'il mobilise et les habiletés qu'il développe chez les étudiants, leur permettent d'accéder au niveau de la conceptualisation. Cet exercice nécessite :

- l'intégration d'un ensemble de connaissances sur un sujet,
- la construction d'un plan de travail, d'une problématique voire d'hypothèses,
- la mise à jour du matériel d'information et l'ordonnement des idées,
- enfin l'obligation de mener à terme un projet de travail pour le diplôme et de le valoriser lors de la soutenance donnent des atouts au jeune professionnel pour progresser tout au cours de la vie professionnelle, mais aussi pour envisager des postes de conception et d'encadrement.

Le mémoire intervient tardivement dans le cursus de formation, les phases les plus sélectives sont dépassées. Les étudiants qui parviennent jusqu'à l'étape finale ont franchi suffisamment d'obstacles pour que la sanction soit pratiquement toujours positive et que la distinction qualitative ne soit marquée que par des différences de mention.

Bien sûr, les mémoires d'étudiants ne sont pas, sauf exception, producteurs de savoirs nouveaux pour la profession. Ils participent cependant à leur valorisation.

L'Ecole supérieure d'information documentaire, parce qu'elle dispense une formation à finalité professionnelle a besoin du concours des professionnels.

Les professionnels ont une place à occuper dans le dispositif de formation. Il est nécessaire qu'ils soutiennent la formation initiale qui est aussi souvent la leur et dont leur image professionnelle et personnelle dépend, auprès des employeurs et des usagers. L'image de la formation conditionne celle de la profession. Ecole et profession ont donc partie liée : elles sont dans une situation d'interdépendance car la reconnaissance de l'une passe par celle de l'autre. De par leur position, à la fois

proche et légèrement en retrait de la profession, les formateurs en perçoivent intuitivement les transformations.

L'évolution des thèmes des travaux de diplôme de l'Ecole supérieure d'information documentaire à Genève nous montre qu'à travers les sujets proposés par les professionnels ce sont les préoccupations des agents de la profession que l'on peut observer. Nous pouvons avancer que les travaux de diplôme présentent des éléments permettant d'affirmer que les étudiants en fin de formation adhèrent aux représentations qui constituent l'identité professionnelle des bibliothécaires.

Nous sommes bien conscient que notre travail a des limites. Il est situé dans un cadre spacio-temporel et ne prétend pas à l'exhaustivité. Nous n'avons pas de point de comparaison avec une autre formation pour faire une quelconque généralisation. Nous réalisons bien que nous avons choisi un type d'analyse parmi d'autres et en cela notre travail s'en est trouvé limité. Après avoir terminé nous gardons encore des interrogations ? A quel moment les étudiants découvrent "la réalité désenchantée du monde professionnel" selon les termes de Hughes (1967) ? Et après l'école, comment s'insèrent-ils dans le groupe professionnel ? Grâce à notre étude nous disposons désormais d'hypothèses qui nous permettent de poser des bases pour envisager une étude plus complète sur les professionnels de l'information documentaire.

En tant que formateur notre étude nous apporte des éléments qui enrichissent notre réflexion pédagogique et notre pratique professionnelle.

La Suisse, qui a été le terrain de nos investigations n'a pas une recherche en sciences de l'information et de la communication très développée. Il n'y a pas de chaire universitaire, les travaux de recherche sont encore peu nombreux et sans insertion dans les programmes de recherche nationaux. Le manque de visibilité au niveau universitaire a maintenu les sciences de l'information dans l'ombre. L'avènement des Hautes écoles spécialisées (HES) est peut-être l'opportunité pour les spécialistes en information documentaire de se faire mieux connaître.

La prophétie de D.A. Lewis mise en exergue de notre travail assimile les bibliothécaires à des dinosaures appelés à disparaître or il ne faut pas oublier que les dinosaures se sont maintenus plusieurs milliers d'années et que l'on a maintenant quelques raisons de penser qu'ils n'ont pas été supplantés par des espèces qui leur

auraient été supérieures mais balayés par une catastrophe naturelle. Les bibliothécaires continueront de coexister avec d'autres créatures de l'information dont certaines sont des prédateurs naturels. Ils survivront en s'adaptant aux changements de situations et en développant des qualités de défense et d'attaque énergiques.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES ET BIBLIOTHECAIRES SUISSES. *Bibliothécaire - documentaliste*. Berne : BBS, 1994

BEAUVOIS, Jean-Léon. *La psychologie quotidienne*. Paris : PUF, 1984

BERNAT, Laurent. L'information-documentation, notre secteur d'activité. *Documentaliste - sciences de l'information*, 1995, vol. 32, no 6, p. 270-282

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothécaires face au public*. Paris : BPI, 1995

BOURDIEU, Pierre. *Choses dites*. Paris : Ed. de Minuit, 1987

BOURDIEU, Pierre , PASSERON, Jean-Claude. *Les héritiers. Les étudiants. La culture*. Paris : Ed. de Minuit, 1985

CALENGE, Bertrand. A quoi former les bibliothécaires, et comment ?. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1995, t.40, no 6, p. 39-48

CARR - SAUNDERS, A.M., WILSON, P.A. *The professions*. London : Oxford University Press, 1933

CHANCEREL, Jean-Louis, TISSOT, Florence. *Expertise sur la formation professionnelle des bibliothécaires suisses : premier rapport*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, 1992

CHARENTREAU, Anne-Marie, LEMAITRE, Renée. *Drôles de bibliothèques... : le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma*. 2ème éd. Paris : Cercle de la librairie, 1993

CIBOIS, Philippe. *L'analyse des données en sociologie*. Paris : PUF, 1984

CIBOIS, Philippe. *L'analyse factorielle : analyse en composantes principales et analyse des correspondances*. 4ème éd. Paris : PUF, 1994

CONFERENCE SUISSE DES DIRECTEURS CANTONAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. *Bibliothèques en Suisse : situation, problèmes et besoins des bibliothèques de lecture publique en Suisse*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique : Office fédéral de la culture, 1993

COURT, Jacqueline, KRETSCHMER, Micheline. *De l'Ecole des femmes à l'Institut d'études sociales : 1918 - 1993*. Genève : Institut d'études sociales, 1993

DESCHAMPS, Jacqueline. Les candidats à l'E.S.I.D., Genève. *ARBIDO*, 1996, no 12, p. 14-15

DESCHAMPS Jacqueline, DESCHAMPS, Jean-Claude. Représentations des qualités d'un professionnel de l'information documentaire chez les candidats à l'examen d'entrée à l'E.S.I.D. *Documentaliste, Sciences de l'information*. 1997, vol. 34, no 1, p. 33-38

DESCHAMPS, Jean-Claude. Identités, appartenances sociales et différenciations individuelles. *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 1991, no 9/10, p. 49-61

DROIN-BRIDEL, Monique. *Ecole de bibliothécaires : [les travaux de diplôme], 1918-1968, 50 ans de rayonnement de l'Ecole d'études sociales*. Genève : Institut d'études sociales, 1968, p.31-34

DUBAR, Claude. *La socialisation: construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : A. Colin, 1991

ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE. *Plan de formation, conditions d'admission*. E.S.I.D., 1996

ERIKSON, E. H. *Adolescence et crise*. Paris : Flammarion, 1972

GERSTER, Béatrice. *Bibliographie analytique des travaux de diplômés effectués par les étudiants de l'Ecole de bibliothécaires de Genève, 1922-1976*. Genève : Ecole de bibliothécaires, 1977

GIRARD, Christine. Savoirs faire professionnels *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*, 1994, no 164, p. 66-67

GOFFMAN, E. *Stigma. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Ed. de Minuit, 1975

Grand dictionnaire de la psychologie. Paris : Larousse, 1991

GUIGUE-DURNING, Michèle. *Les mémoires en formation : entre engagement professionnel et construction de savoirs*. Paris : L'Harmattan, 1995

GUITARD, Cecil. Un nouveau bibliothécaire : le bibliothécaire ingénieur. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1987, t. 32, no 4, p. 346-348

HABERMAS, J. *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard, 1987

HUGHES. E.C. *Men and their work*. 2nd. ed. Glencoe : The Free Press, 1967

JAMES, Williams. *Principles of psychology*. New York : Holt, 1890

KUHN, Thomas S. *La tension essentielle. Tradition et changement dans les sciences*. Paris : Gallimard, 1990

KUPIEC, Anne. *Premier recensement des métiers des bibliothèques : rapport rédigé à la demande de la DISTB*. Paris : Mediadix, 1995

LABARRIERE, P.-J. Identité. *Encyclopédie philosophique universelle*. Paris : PUF, 1990

LAHARY, Dominique. Du profil de poste au métier. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*, 1994, no 164, p. 71-82

LEBART, L., SALEM, A. *Analyse statistique des données textuelles* Paris : Dunod, 1988

- LETEINTURIER, Christine. *L'identité professionnelle des documentalistes : le cas des médias*. Paris : ADBS, 1996
- LEWIS, D. A. There won't be an information profession in 2000 AD. *The information worker : identity, image and potential : Proceedings of a one-day joint Aslib Institute of Information Scientists Conference, 1976*. London : Aslib, 1977
- LINE, Maurice B. Perspectives européennes à l'aube du XXI^e siècle. *Histoire des bibliothèques françaises*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1992. T.4, p.729
- LINE, Maurice B. *Education and training for the book and information world*. 1989, 2 , p. 11-18
- LUCCHINI, Ricardo, RIDORE, Charles. *Culture et société : introduction à la sociologie générale*. Fribourg : Ed. universitaires Fribourg Suisse, 1979
- MEAD, George Herbert. *L'esprit, le soi et la société*. Paris : PUF, 1963. Trad. de Mind, self and society, 1934
- MEYRIAT, Jean. Les métiers des bibliothèques vus par les bibliothécaires et revus par un documentaliste. *Documentaliste, Sciences de l'information*, 1995, vol 32, no 4/5, p. 227-229
- MORRIS, Joël. L'inexorable évolution du métier. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*, 1991, no 150, p. 46-49
- MUCCHIELLI, Alex. *L'identité*. Paris : PUF, 1986
- PALLIER, Denis. Histoire et évolution du métier de bibliothécaire. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 1994, no 164, p. 47-56
- PASTOR, Jean-Louis. Du métier au profil de poste. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 1994, no 164, p. 68-70
- PERRENOU-SOENEN, Hélène. *Le marché de l'emploi des professions de la documentation : analyse de l'offre à travers les annonces diffusées par la presse et les centres de formation*. Paris, 1984. Thèse : Sciences de l'information : Paris II : 1984
- PRINS, Hans, GIER, Wilco de. *The image of the library and information profession: how we see ourselves : an investigation*. München : K. G. Saur, 1995
- RIONDET, Odile. Un regard extérieur sur l'identité professionnelle des bibliothécaires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1995, t. 40, no 6, p. 56-63
- SAINSAULIEU, Renaud. *L'identité au travail*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977
- SAVARD, Réjean. A la croisée des chemins : l'évolution de la profession de bibliothécaire. *Argus*, 1992, 1, p. 9-14
- SEIBEL, Bernadette. *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*. Paris : La Documentation française, 1988
- SEIBEL, Bernadette. Les enjeux d'une profession. *Histoire des bibliothèques françaises*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1992. T. 4, p. 593-605

SUTTER, Eric. Les profils de compétence des professionnels de l'information et de la documentation. *Documentaliste, Sciences de l'information*, 1994, vol. 31, no 3, p. 168-173

SPERBER, D. *La contagion des idées*. Paris : O. Jacob, 1996

WALLON, Henri. *Les origines du caractère chez l'enfant*. Paris : PUF, 1949

ANNEXE 1

Constitution du corpus :

_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
<i>Numerus currens</i>	<i>Années du travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>type du travail</i>	<i>canton</i>	<i>Titre</i>	

Première saisie

549	81	2	01	01	catalogage et élaboration d'un index matières en histoire de l'art à la bibliothèque du collège Rousseau*
550	81	2	12	08	catalogue des périodiques du musée des beaux-arts de Bâle*
552	81	4	01	01	catalogage des livres modernes illustrés et des livres des beaux-arts de la bibliothèque privée de monsieur Noverraz*
553	81	2	02	01	réorganisation de la bibliothèque du département d'économie commerciale et industrielle de la faculté des sciences économiques et sociales de l'université Genève*
554	81	2	01	01	élaboration d'une diathèque au centre de documentation de l'Ecole supérieure de commerce de Malagnou*
555	81	2	01	11	centre international de recherches claudéliennes de l'université Zurich - bibliographie complémentaire et acquisition d'ouvrages 1960-1969*
556	81	2	02	01	réorganisation de la bibliothèque de la Chambre de commerce et d'industrie Genève*
557	81	2	01	01	création et aménagement d'un centre de documentation à l'Ecole supérieure de commerce, bâtiment des Bougeries*
558	81	5	10	01	travaux bibliothéconomiques en vue de l'édition d'un catalogue des imprimés prélinnés de la bibliothèque des Conservatoire jardin botanique de Genève*
559	82	2	02	01	classification et réorganisation partielle de la bibliothèque d'arabe de l'université de Genève*
560	82	2	02	02	réorganisation de la bibliothèque de l'école d'infirmières de l'institution des diaconesses de Saint-Loup à Pompaples*

Corpus final

5498120101	catalogo	élaboration	index	matières	histoire	art	bibliothèque	COLRO*
5508121208	catalog	périodiques	musée	beaux-arts	Bâle*			
5528140101	catalogo	livres	moderne	illustré	beaux-arts	bibliothèque	privée	monsieur Noverraz*
5538120201	réorganisation	bibliothèque	département	économie	commerciale	industrielle	UNIG*	
5548120101	élaboration	diathèque	centre	documtion	ESCMA*			
5558120111	centre	international	recherche	claudéliennes	UNIZ	bibliographie	acquisition	ouvrages 1960-1969*
5568120201	réorganisation	bibliothèque	Chambre	commerce	industrie	Genève*		
5578120101	création	aménagement	centre	documtion	ESCBO*			
5588151001	travaux	bibliothéconomiques	éditions	catalog	imprimé	prélinnés	bibliothèque	consertoir jardin botanique Genève*
5598220201	classif	réorganisation	partielle	bibliothèque	arabe	UNIG*		
5608220202	réorganisation	bibliothèque	école	infirmières	diaconesses	Saint-Loup*		

ANNEXE 2

Fréquence d'apparition des mots dans les titres des mémoires

Les mots en caractères gras sont les modalités qui contribuent le plus aux facteurs.

bibliothèque	bib4	348	base	base	12
catalogue	cat1	110	documentaire	doc	12
bibliographie	bib1	89	diapositive	dia3	12
Genève	Gen2	88	historique	his3	12
organisation	orga	87	général	géné	12
réorganisation	réor	82	Suisse-romande	Sui3	12
classement	clas	74	index	inde	12
cataloguement	cat2	71	canton	can2	12
fonds	fon3	68	romans	rom4	12
documentation	doc5	67	cantonal	can3	12
catalogage	cata	66	ville	vill	12
collection	coll	61	romande	rom2	11
création	créa	60	correspondance	corr	11
centre	cen2	57	audiovisuel	audi	11
périodiques	péri	42	social	soci	11
ouvrages	ouv2	39	scolaire	scol	11
matières	mat1	37	politique	pol1	11
archives	arc3	34	photographie	pho2	11
suisse	suis	33	architecture	arch	11
école	écol	31	raisonné	rais	11
établissement	éta1	30	famille	fami	11
étude	étud	29	estampes	est1	11
livres	livr	28	guide	guid	11
Université de Genève	UNI1	28	Ecole polytechnique fédérale Lausanne	EPFL	10
musée	mus2	27	communale	com5	10
Bibliothèque publique universitaire GE	BPUG	27	nouveau	nouv	10
service	serv	27	gestion	gest	10
élaboration	élab	27	art	art	10
histoire	hist	26	discothèque	disc	10
fichier	fic1	25	beaux-arts	beau	10
international	int3	24	Université de Lausanne	UNI2	10
inventaire	inve	21	musique	mus1	10
classification	cla2	20	système	sys1	10
genevois	gene	19	ancien	anci	10
Lausanne	Laus	18	articles	art1	10
traitement	tra1	18	donation	dona	9
analytique	ana1	17	informatisation	inf5	9
documents	doc4	17	utilisation	uti2	9
partie	par8	17	revues	rev2	9
institut	ins2	17	dépouillement	dép2	9
publication	pub1	17	manuscrits	man3	9
faculté	fac3	16	notice	not1	9
département	dépa	16	réalisation	réa1	9
documentaires	doc1	16	langue	lan1	9
alphabétique	alph	16	lecteur	lect	9
répertoire	répe	16	lettres	lett	9
indexation	ind2	16	littérature	lit1	9
français	fra1	15	travail	tra4	9
section	sec4	15	évaluation	éval	9
Bibliothèque cantonale universitaire LA	BCU1	15	thématique	thém	9
essai	essa	14	information	inf4	9
professeur	pro5	14	profession	pro6	8
enquête	enqu	14	Zurich	Zuri	8
lecture	lec1	14	Biliothèque de la Faculté de droit GE	BFD	8
monsieur	mon3	14	Musée d'art et d'histoire Genève	MAH	8
analyse	anal	14	G	G	8
jeunes	jeu1	14	gravures	gra1	8
société	soc2	14	éditions	édi1	8
Bureau International du travail	BIT	13	iconographique	icon	8
dossiers	doss	13	économique	éco2	8
données	don1	13	contribution	on24	8
conservé	on12	13	universitaire	uni4	8
pédagogique	péda	13	thésaurus	thé3	8
liste	list	13	Société des nations	SDN	8
sciences	scie	13	étudiants	étu1	8
publique	pub3	13	biobibliographie	bio2	8
recherche	rec2	13	Berne	Bern	8
projet	ro11	13	enfants	enfa	8
mise	mise	13			

ANNEXE 3

Importance des différents facteurs de l'AFC

!NUM	!ITER	! VAL	PROPRE	! POURCENT!	CUMUL	!*!	HIST. DES VALEURS PROPRES
! 2 !	0 !	.11229	!	23.175	!	23.175	!*!*****!*****
! 3 !	1 !	.08630	!	17.812	!	40.987	!*!*****!*****
! 4 !	1 !	.05638	!	11.635	!	52.622	!*!*****!
! 5 !	1 !	.03762	!	7.764	!	60.387	!*!*****
! 6 !	2 !	.03385	!	6.986	!	67.373	!*!*****
! 7 !	2 !	.02945	!	6.077	!	73.451	!*!*****
! 8 !	1 !	.02192	!	4.524	!	77.974	!*!*****
! 9 !	2 !	.01895	!	3.911	!	81.885	!*!*****
! 10 !	2 !	.01796	!	3.707	!	85.593	!*!*****
! 11 !	2 !	.01519	!	3.135	!	88.728	!*!****
! 12 !	2 !	.01263	!	2.607	!	91.335	!*!***
! 13 !	3 !	.01088	!	2.246	!	93.580	!*!***
! 14 !	2 !	.00928	!	1.915	!	95.495	!*!**
! 15 !	4 !	.00899	!	1.856	!	97.351	!*!**
! 16 !	3 !	.00717	!	1.479	!	98.830	!*!**
! 17 !	2 !	.00553	!	1.141	!	99.971	!*!*
! 18 !	2 !	.00014	!	.028	!	99.999	!*!
! 19 !	5 !	.00000	!	.001	!	100.000	!*!
! 20 !	1 !	.00000	!	.000	!	100.000	!*!

ANNEXE 4

Description des quatre premiers facteurs de l'AFC

En gras sont indiquées les modalités qui structurent le premier facteur, en italique celles dont les contributions sont les plus fortes sur le second facteur

1 # F et 2 # F = coordonnée factorielle sur chacun des facteurs

COS2 = contribution du facteur à chaque modalité

CPF = contribution par facteur

	! I1 !	! QLT	! POID	! INR!	! 1#F	! COS2	! CPF!	! 2#F	! COS2	! CPF!	! 3#F	! COS2	! CPF!	! 4#F	! COS2	! CPF!
!BCU1!	885	5	10!	-81	7	0!	78	6	0!	106	11	1!	89	8	1!	
!BFD !	630	3	3!	-388	235	4!	-303	144	3!	241	91	3!	-73	8	0!	
!BIT !	888	4	3!	-32	4	0!	-196	134	2!	43	7	0!	26	2	0!	
!BPUG!	677	9	5!	-94	29	1!	-67	15	0!	-52	9	0!	178	104	7!	
!Bern!	977	3	17!	756	185	13!	879	251	23!	-378	46	7!	-795	205	44!	
!EPFL!	867	3	9!	-215	37	1!	235	44	2!	480	182	13!	-92	7	1!	
!Gen2!	906	29	11!	63	20	1!	-189	183	12!	-39	8	1!	56	16	2!	
!Laus!	941	6	12!	-192	37	2!	525	276	18!	230	53	5!	-25	1	0!	
!MAHG!	731	3	5!	194	39	1!	95	9	0!	-544	307	14!	191	38	3!	
!SDN !	762	3	8!	292	61	2!	376	101	4!	-76	4	0!	-142	14	1!	
!Sui3!	850	4	7!	404	200	6!	-381	178	7!	144	26	1!	-17	0	0!	
!UNI1!	928	9	6!	-294	252	7!	-375	412	15!	-33	3	0!	-101	30	2!	
!UNI2!	914	3	4!	-237	88	2!	432	291	7!	176	48	2!	105	17	1!	
!Zuri!	795	3	15!	596	128	8!	681	167	14!	-316	36	5!	-629	143	27!	
!alph!	850	5	4!	-203	117	2!	-209	124	3!	-359	364	12!	196	108	5!	
!anal!	627	4	4!	-325	242	4!	-191	83	2!	-56	7	0!	182	76	4!	
!anal!	910	6	11!	689	497	23!	-362	137	8!	-58	3	0!	238	59	8!	
!anci!	678	3	2!	-2	0	0!	282	223	3!	52	8	0!	-104	30	1!	
!arch!	855	4	2!	-200	124	1!	174	94	1!	48	7	0!	217	145	4!	
!arc3!	707	11	6!	-241	236	6!	108	48	2!	117	55	3!	39	6	0!	
!art !	913	3	2!	52	9	0!	165	94	1!	-101	35	1!	10	0	0!	
!art1!	875	3	10!	1009	688	30!	-390	102	6!	217	32	3!	166	19	2!	
!audi!	986	4	6!	-541	364	9!	-378	178	6!	230	66	3!	-381	180	14!	
!base!	909	4	6!	-321	138	4!	-325	142	5!	-444	264	14!	6	0	0!	
!beau!	898	3	2!	104	33	0!	230	161	2!	-371	418	8!	-4	0	0!	
!bib1!	989	29	103!	1100	704	313!	-448	117	68!	501	146	129!	142	12	16!	
!bib4!	959	113	12!	-48	43	2!	179	613	42!	32	20	2!	-93	165	26!	
!bio2!	893	3	7!	943	716	21!	-140	16	1!	191	29	2!	-2	0	0!	
!can2!	662	4	4!	27	2	0!	298	206	4!	151	53	2!	-48	5	0!	
!can3!	887	4	4!	-128	30	1!	491	448	11!	158	46	2!	-317	186	10!	
!cata!	862	21	13!	-280	260	15!	91	27	2!	209	146	17!	168	93	16!	
!cat1!	981	36	47!	375	222	45!	217	74	19!	-630	628	252!	-140	31	19!	
!cat2!	974	23	33!	153	34	5!	676	664	122!	170	42	12!	-214	67	28!	
!cen2!	796	19	9!	-318	410	17!	-161	105	6!	-69	19	2!	45	8	1!	
!clas!	912	24	14!	-73	19	1!	401	570	45!	233	191	23!	5	0	0!	
!cla2!	922	6	4!	-364	487	8!	22	2	0!	149	82	3!	233	200	9!	
!col1!	760	20	5!	42	16	0!	163	240	6!	-139	175	7!	-138	172	10!	
!com5!	920	3	6!	-480	274	7!	277	92	3!	331	130	6!	109	14	1!	
!on12!	804	4	3!	-208	110	2!	-71	13	0!	194	95	3!	207	109	5!	
!on24!	599	3	8!	694	317	11!	-389	100	5!	402	106	7!	139	13	1!	
!corr!	761	4	2!	-99	38	0!	141	77	1!	-18	1	0!	186	134	3!	
!créa!	932	20	8!	-335	560	20!	-172	147	7!	-100	50	3!	154	118	12!	
!dia3!	895	4	2!	-389	523	5!	21	2	0!	239	197	4!	158	86	3!	
!disc!	974	3	3!	-392	307	4!	-352	248	5!	20	1	0!	186	69	3!	
!doc !	918	4	4!	-313	174	3!	-541	519	13!	-38	3	0!	-132	31	2!	
!doc1!	879	5	5!	-264	141	3!	-282	161	5!	-430	374	17!	233	110	8!	
!doc4!	891	6	3!	-262	276	3!	-211	180	3!	49	10	0!	1	0	0!	
!doc5!	875	22	5!	-230	483	10!	-144	189	5!	-42	16	1!	86	68	4!	
!dona!	576	3	3!	-188	71	1!	361	260	4!	198	78	2!	24	1	0!	
!don1!	922	4	6!	-251	100	2!	-315	158	5!	-341	184	9!	34	2	0!	

--	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	*--*	
! I1 !	! QLT	! POID	! INR!	! 1#F	! COS2	! CPF!	! 2#F	! COS2	! CPF!	! 3#F	! COS2	! CPF!	! 4#F	! COS2	! CPF!	! 5#F	! COS2	! CPF!
!doss!	792	4	8!	-204	44	2!	-291	90	4!	-626	417	29!	354	134	14!			
!dépa!	704	5	5!	-366	267	6!	-209	87	3!	152	46	2!	-160	51	4!			
!dépa2!	733	3	3!	130	32	0!	-181	62	1!	-442	372	10!	208	82	3!			
!enfa!	895	3	7!	350	100	3!	41	1	0!	-75	5	0!	-376	115	10!			
!enqu!	819	4	8!	-9	0	0!	-285	95	4!	41	2	0!	-149	26	3!			
!essa!	930	5	8!	690	563	19!	-245	71	3!	309	113	8!	-26	1	0!			
!est1!	328	4	7!	34	1	0!	278	83	3!	-161	28	2!	119	15	1!			
!fac3!	894	5	9!	-415	205	8!	-528	332	17!	51	3	0!	-460	253	29!			
!fami!	423	4	1!	-137	96	1!	166	141	1!	12	1	0!	88	39	1!			
!fic1!	855	8	7!	-169	68	2!	-122	36	1!	-178	76	5!	255	156	14!			
!fon3!	894	22	5!	-204	352	8!	48	20	1!	82	56	3!	112	106	7!			
!fra1!	790	5	9!	533	335	12!	22	1	0!	-225	60	4!	-47	3	0!			
!gene!	625	6	4!	-6	0	0!	-279	252	6!	-127	52	2!	173	97	5!			
!gest!	715	3	8!	-138	17	1!	-690	413	18!	125	14	1!	-13	0	0!			
!gra1!	590	3	7!	240	46	1!	83	6	0!	-574	265	15!	146	17	1!			
!guid!	989	4	29!	-523	71	9!	-1077	301	48!	-2	0	0!	-1422	525	193!			
!géné!	458	4	4!	145	45	1!	20	1	0!	-302	195	6!	56	7	0!			
!hist!	812	8	2!	178	231	2!	-46	16	0!	82	49	1!	-96	67	2!			
!his3!	293	4	3!	34	3	0!	136	55	1!	-63	12	0!	-9	0	0!			
!icon!	624	3	4!	-71	7	0!	124	22	0!	-154	33	1!	64	6	0!			
!inde!	906	4	6!	127	21	1!	-271	98	3!	-641	548	29!	280	105	8!			
!ind2!	984	5	8!	-403	224	7!	-77	8	0!	-244	82	5!	202	56	6!			
!inf4!	958	3	5!	-326	133	3!	-593	440	12!	-76	7	0!	-63	5	0!			
!inf5!	977	3	5!	-459	263	6!	-331	137	4!	98	12	0!	142	25	2!			
!ins2!	838	6	4!	-83	21	0!	308	287	6!	91	25	1!	125	47	2!			
!int3!	594	8	4!	299	357	6!	33	4	0!	90	32	1!	16	1	0!			
!inve!	806	7	2!	-175	181	2!	66	26	0!	64	24	0!	73	31	1!			
!jeul!	702	5	6!	223	80	2!	16	0	0!	301	146	7!	5	0	0!			
!lan1!	724	3	4!	489	382	6!	-24	1	0!	-276	122	4!	-90	13	1!			
!lect!	995	3	26!	-506	59	7!	-1093	274	41!	196	9	2!	-1586	577	197!			
!lecl!	956	5	5!	-146	38	1!	-226	91	3!	-161	46	2!	60	6	0!			
!lett!	669	3	1!	-165	118	1!	72	22	0!	1	0	0!	189	155	3!			
!list!	833	4	6!	390	230	6!	-281	120	4!	-199	60	3!	135	28	2!			
!lit1!	804	3	11!	880	437	20!	24	0	0!	-475	127	12!	-296	50	7!			
!livr!	855	9	7!	433	524	15!	137	52	2!	-206	119	7!	-120	40	3!			
!man3!	701	3	4!	385	246	4!	-105	18	0!	38	2	0!	-19	1	0!			
!mat1!	475	12	4!	-81	43	1!	46	14	0!	-224	325	11!	81	42	2!			
!mise!	935	4	6!	-529	437	11!	-233	85	3!	251	98	5!	-157	38	3!			
!mon3!	712	4	4!	314	204	4!	229	108	3!	-337	235	9!	-56	6	0!			
!mus1!	903	3	4!	-15	0	0!	184	54	1!	-334	176	6!	-172	47	2!			
!mus2!	833	9	7!	32	3	0!	438	528	20!	-45	6	0!	-147	59	5!			
!not1!	756	3	7!	-30	1	0!	-350	105	4!	140	17	1!	212	38	4!			
!nou!	851	3	2!	-6	0	0!	-118	48	1!	-211	155	3!	82	23	1!			
!orga!	909	28	12!	-284	384	20!	140	93	6!	227	246	26!	134	85	14!			
!ouv2!	525	13	5!	219	254	5!	163	142	4!	75	30	1!	61	20	1!			
!par8!	807	6	5!	-184	85	2!	174	76	2!	256	165	6!	192	93	5!			
!pho2!	880	4	3!	-295	238	3!	264	191	3!	116	37	1!	76	16	1!			
!pol1!	889	4	6!	-389	174	5!	-570	373	14!	-19	0	0!	-305	107	9!			
!pro5!	655	5	2!	184	143	1!	244	251	3!	79	26	1!	20	2	0!			
!pro6!	404	3	6!	43	2	0!	-149	20	1!	68	4	0!	20	0	0!			

! I1 !	QLT	POID	INR!	1#F	COS2	CPF!	2#F	COS2	CPF!	3#F	COS2	CPF!	4#F	COS2	CPF!
!ro11!	754	4	8!	11	0	0!	-338	120	6!	213	48	3!	-66	4	0!
!pub1!	701	6	10!	700	573	24!	-127	19	1!	133	21	2!	-32	1	0!
!pub3!	972	4	7!	-316	120	4!	-271	88	4!	-204	50	3!	26	1	0!
!péda!	476	4	4!	-265	140	3!	-60	7	0!	165	54	2!	89	16	1!
!péri!	797	14	4!	169	191	3!	-116	90	2!	-145	141	5!	152	154	8!
!rais!	905	4	5!	644	631	13!	-63	6	0!	-254	98	4!	88	12	1!
!rec2!	897	4	2!	-210	173	2!	-272	291	4!	123	60	1!	-233	213	6!
!rev2!	844	3	9!	920	586	22!	-255	45	2!	59	2	0!	96	6	1!
!rom2!	842	4	5!	-25	1	0!	-494	368	10!	-345	179	8!	218	72	5!
!rom4!	537	4	3!	146	58	1!	-220	133	2!	-295	240	6!	177	86	3!
!réal!	749	3	10!	-162	16	1!	-878	457	26!	-68	3	0!	-329	64	8!
!réor!	888	27	11!	-160	129	6!	296	438	27!	167	140	13!	32	5	1!
!répe!	844	5	8!	395	214	7!	-159	35	2!	-404	223	15!	54	4	0!
!scie!	859	4	3!	-141	65	1!	7	0	0!	138	62	1!	-199	128	4!
!scol!	401	4	7!	-250	62	2!	70	5	0!	45	2	0!	160	25	2!
!sec4!	586	5	4!	-93	19	0!	402	364	9!	171	66	3!	-2	0	0!
!serv!	747	9	4!	-326	499	8!	-43	9	0!	156	114	4!	8	0	0!
!soci!	935	4	4!	53	6	0!	-497	505	10!	199	81	3!	-78	12	1!
!soc2!	852	5	3!	284	265	3!	293	283	5!	38	5	0!	-143	67	2!
!suis!	911	11	5!	294	414	8!	187	167	4!	148	105	4!	-48	11	1!
!sys1!	587	3	5!	-323	137	3!	-359	170	5!	-302	119	5!	250	82	5!
!thém!	626	3	5!	140	23	0!	-341	134	4!	90	9	0!	-95	10	1!
!thé3!	940	3	7!	-79	5	0!	-372	110	4!	-916	666	38!	280	62	5!
!tra1!	948	6	5!	-381	350	8!	-231	128	4!	156	59	3!	172	71	5!
!tra4!	926	3	6!	464	205	5!	-663	419	15!	450	193	10!	98	9	1!
!uni4!	590	3	2!	-182	93	1!	-304	258	3!	-163	75	1!	-124	43	1!
!uti2!	911	3	6!	-504	241	7!	-522	258	9!	167	26	1!	-368	128	11!
!vill!	513	4	4!	-312	210	3!	-160	56	1!	70	11	0!	-58	7	0!
!écol!	705	10	3!	-170	209	3!	150	161	3!	126	114	3!	34	9	0!
!éco2!	826	3	5!	622	399	9!	-399	164	5!	368	140	6!	-116	14	1!
!édi1!	593	3	3!	458	415	5!	145	42	1!	104	21	0!	-42	4	0!
!élab!	963	9	5!	-109	43	1!	-324	380	10!	-266	257	11!	172	108	7!
!éta1!	851	10	5!	50	11	0!	128	68	2!	-188	147	6!	156	101	6!
!étud!	917	9	10!	-144	41	2!	-260	134	7!	-33	2	0!	-54	6	1!
!étul!	879	3	6!	85	6	0!	-674	380	14!	119	12	1!	-697	407	34!
!éval!	985	3	10!	-363	80	3!	-789	377	21!	157	15	1!	-138	11	1!
! !	1000!					1000!				1000!					1000!

! J1 !	QLT	POID	INR!	1#F	COS2	CPF!	2#F	COS2	CPF!	3#F	COS2	CPF!	4#F	COS2	CPF!
!ANN1!	393	2	27!	408	29	3!	-63	1	0!	-59	1	0!	76	1	0!
!ANN2!	731	16	50!	753	365	78!	290	54	15!	-173	19	8!	-231	34	22!
!ANN3!	806	18	52!	690	349	78!	265	52	15!	-373	102	45!	-370	101	67!
!ANN4!	656	25	35!	264	101	15!	471	321	64!	62	6	2!	-144	30	14!
!ANN5!	606	34	35!	217	92	14!	374	273	54!	147	42	13!	-8	0	0!
!ANN6!	683	52	29!	-52	10	1!	-92	31	5!	132	64	16!	123	56	21!
!ANN7!	638	59	36!	-276	256	40!	-231	180	37!	-58	11	4!	131	57	27!
!ANN8!	929	45	57!	-445	327	80!	-329	178	57!	-7	0	0!	-2	0	0!
!SEX1!	484	32	28!	-149	53	6!	-304	218	34!	52	6	2!	41	4	1!
!SEX2!	453	216	4!	24	61	1!	45	211	5!	-6	3	0!	-7	5	0!
!TYP1!	992	144	61!	-232	263	69!	313	480	163!	185	167	87!	29	4	3!
!TYP2!	998	25	163!	1505	706	497!	-681	144	132!	585	107	150!	193	12	24!
!TYP3!	992	53	82!	111	17	6!	-106	15	7!	-802	860	608!	138	26	27!
!TYP4!	997	9	91!	-614	76	30!	-1196	288	147!	269	15	11!	-1610	522	613!
!TYP5!	992	20	71!	-214	27	8!	-583	202	80!	-41	1	1!	-98	6	5!
!CAN1!	983	162	27!	16	3	0!	-174	370	57!	-25	8	2!	63	49	17!
!CAN2!	988	63	54!	-221	117	27!	230	127	38!	153	56	26!	18	1	1!
!CAN3!	955	23	63!	451	156	42!	570	249	88!	-243	45	24!	-499	191	155!
!CAN4!	186	1	15!	375	25	2!	61	1	0!	199	7	1!	194	7	1!
!CAN5!	135	2	19!	-5	0	0!	87	1	0!	-141	4	1!	142	4	1!
! !	1000!					1000!				1000!					1000!